

MÉMOIRE du Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec

Dans le cadre de la consultation sur la future
Politique québécoise de la jeunesse

ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

POUR UNE POLITIQUE JEUNESSE
EMBALLANTE ET ENGAGEANTE

COORDINATION ET RÉDACTION

Marie-Claude Desjardins
Jacques Falquet

COMITÉ DE RÉDACTION

Sarah-Michèle Couillard
Rachelle Després
Pierre Gingras
Yves Picard

RÉVISION

Carole Dubreuil

DESIGN GRAPHIQUE

Créativa Design

REMERCIEMENTS

Le Collectif tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce document. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres et à leurs équipes d'intervenants pour leur participation.

POUR INFORMATION

Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec

Marie-Claude Desjardins, secrétaire générale

☎ 450-745-1300

@ info@cacjeq.ca

CONDENSÉ : PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

APPROCHE GLOBALE ET ACCÈS UNIVERSEL

Depuis 1995, les CJE sont reconnus comme des intervenants de première ligne dans la stratégie québécoise d'employabilité. Ils ont été créés et déployés grâce à une alliance de partenaires soucieux de combattre l'exclusion chez les jeunes. Voilà pourquoi, dès le départ, **les CJE ont fait de l'approche globale et de l'accès universel les deux piliers de leur intervention.**

Rappelons comment s'articule l'approche globale des CJE. Pour nous, l'employabilité se définit comme un ensemble de compétences créant l'autonomie professionnelle nécessaire pour accéder au marché du travail. Notre travail consiste à mobiliser le jeune pour qu'il acquière ces compétences. Il s'agit de le prendre là où il est pour l'aider à se rendre là où il veut aller, démarche que nous résumons dans la devise : « un jeune, un projet ».

Jusqu'au 31 mars 2015, le financement de base qui leur était accordé permettait aux CJE d'assurer une réponse locale aux besoins des jeunes adultes en démarche d'autonomie professionnelle, sociale et économique. Les CJE étaient au service de tous les jeunes adultes du Québec de 16 à 35 ans, sur une base volontaire, gratuitement et sans aucune forme de discrimination eu égard à la source de revenus, à l'état civil, à la race ou à la religion.

Nous croyons d'ailleurs que l'un des principaux facteurs de notre succès passé (60 000 jeunes accueillis par année) a été cette ouverture à tous les jeunes, sans égard à leur statut socio-économique. Cet accès universel nous a permis de devenir une référence, une organisation présente sur toute la ligne de vie des jeunes, entre 16 et 35 ans, capable de les accompagner, de les mobiliser ou de les diriger au bon endroit.

Pour cette raison, nous croyons fermement qu'il ne faut pas se cloisonner dans une approche purement clientéliste, car nous risquons de perdre des jeunes qui ont besoin d'aide et qui n'auraient pas été identifiés.

TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ RÉGIONALE

Nous le savons tous, les réalités territoriales du Québec sont variées. La mosaïque qu'elles forment participe à la richesse de notre développement. Plus une région est dynamique, plus ses jeunes ont envie de s'y ancrer pour créer leur vie et fonder leur famille.

Nous aimerions que la Politique jeunesse tienne compte de la diversité des régions au moment de déployer ses stratégies d'action. Elle devrait prévoir des modalités d'interventions modulées selon la situation géographique : rural, semi-rural, urbain, métropole. L'expérience des plans locaux réalisés par les CJE dans leur communauté est très intéressante à cet égard.

NATURE ET PORTÉE DE LA POLITIQUE

Nous pensons aussi que la Politique jeunesse doit avoir une portée plus puissante, plus mobilisatrice. Elle doit faire plus que guider l'action gouvernementale, elle doit être inspirante. Parce qu'elle est transversale, elle doit donner une impulsion à l'ensemble de la société pour avoir un effet d'entraînement au bénéfice des jeunes. En d'autres mots, nous avons besoin d'une Politique emballante, stimulante qui nous donne des ailes et suscite l'engagement.

Nous espérons que le gouvernement, par l'intermédiaire de sa Politique jeunesse, assumera un réel leadership afin d'insuffler à toute la société québécoise le désir de s'engager avec enthousiasme auprès de la jeunesse.

Nous proposons une vision axée sur la concertation entre des acteurs sociaux de bonne volonté :

- ▶ qui s'engagent formellement autour d'objectifs communs dans des projets imaginatifs;
- ▶ qui se respectent pour leurs compétences complémentaires en tenant compte de leurs contraintes respectives;
- ▶ qui osent se parler franchement.

INQUIÉTUDE FACE AUX RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ACTUELLES

Même si nous sommes d'accord avec l'idée de gérer les fonds publics avec rigueur et discipline, nous craignons que la restructuration actuelle des services publics ne limite les ambitions du Québec pour sa jeunesse. Elle risque fort de compromettre les capacités d'intervention des différents intervenants, que ce soit à l'école, dans le système de santé ou dans le milieu communautaire.

De plus, les compressions budgétaires actuelles réduisent l'aide apportée aux clientèles en difficulté, notamment dans les écoles et les services de proximité. Nous craignons des effets secondaires, qui iraient dans le sens contraire des objectifs que l'on veut atteindre.

Les améliorations que nous espérons tous pour les conditions de vie des jeunes doivent être envisagées dans une perspective durable, axée sur la persévérance et la continuité, en s'appuyant sur des bilans et des objectifs de résultats. Cela implique un soutien à long terme des organismes.

4 RECOMMANDATIONS PRINCIPALES SUR 10

1. Inscrire les objectifs provinciaux dans des plans locaux concertés, seuls capables de tenir compte de la diversité des situations et des collectivités.
2. Faire signer des accords formels de collaboration entre les ministères et les organismes du milieu, en établissant des droits et devoirs réciproques.
3. Évaluer les effets des réformes en cours sur les conditions de vie des jeunes.
4. Financer adéquatement les stratégies qui seront choisies, afin de se donner les moyens de nos ambitions

LES QUATRE AXES

AXE I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

Le Collectif partage les préoccupations du gouvernement face aux cinq priorités concernant les saines habitudes de vie. Dans notre pratique, nous observons que les problèmes qui s'y rapportent se combinent souvent pour aggraver la situation des jeunes et les écarter du marché du travail.

REGARD GÉNÉRAL

- ▶ Des conditions de vie décentes pour toutes les familles et tous les jeunes du Québec
- ▶ La prévention comme facteur clé de la réussite
- ▶ Des démarches gagnantes pour développer l'autonomie des jeunes adultes
 - Rendre les services accessibles à tous, avec une attention aux jeunes plus vulnérables
 - Favoriser l'engagement des jeunes.
 - Privilégier l'apprentissage par la pratique.
 - Encourager le dialogue et l'inclusion des jeunes.
 - Inclure différents modèles d'identification.
 - Miser sur la concertation avec les différents partenaires du milieu.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES concernant les priorités énoncées.

- ▶ Les habitudes alimentaires
- ▶ L'activité physique
- ▶ La santé mentale
- ▶ Les comportements à risque

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- ▶ Les problèmes de santé mentale en explosion
 - nous observons que de plus en plus de jeunes prennent des médicaments.
 - nous notons une incidence alarmante de la détresse psychologique chez les jeunes.
- ▶ Des dépendances et comportements inquiétants
 - nous croyons que la consommation excessive de drogue et d'alcool mérite notre attention.
 - nous aimerions attirer l'attention sur d'autres comportements inquiétants.
- ▶ Des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égalitaires
 - nous croyons que la promotion des relations saines est primordiale.
 - nous suggérons des moyens pour y arriver.
- ▶ L'éducation financière, une lacune à combler
 - nous croyons qu'il faut ajouter l'éducation financière aux priorités de l'Axe I

5 RECOMMANDATIONS principales sur 12

1. Consolider les initiatives gagnantes du milieu et renforcer la concertation. Ne pas recommencer à zéro.
2. Soutenir le rôle préventif des lieux tels que les CJE et les organismes jeunesse, qui sont propices à l'écoute, à la mobilisation et à la relation d'aide, et où les jeunes peuvent se présenter sans rendez-vous.
3. Assurer l'accessibilité aux services de santé pour tous les jeunes, et ce, malgré les restructurations administratives des services publics.
4. Former différents intervenants et enseignants pour agir comme personnes-ressources dans les différents milieux.
5. Ajouter l'éducation financière aux priorités de l'Axe I.

AXE II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

En tant que praticiens, nous observons chaque jour les conséquences de la non-qualification. Il est clair que l'éducation, la formation et l'acquisition de connaissances sont des clés essentielles pour décrocher des emplois durables et de qualité et pour former des citoyens engagés.

REGARD GÉNÉRAL

- ▶ Le décrochage scolaire a de multiples causes, dont beaucoup interviennent avant l'âge de 15 ans ;
- ▶ La persévérance scolaire dépend de la motivation du jeune, cette motivation est liée à sa mobilisation dans un projet qui le valorise et qui l'aide à trouver sa propre voie;
- ▶ L'apprentissage est un processus actif qui repose sur le besoin de développer ses habiletés et son autonomie, de manière concrète et expérientielle;
- ▶ L'engagement des gens et la synergie qu'ils réussissent à développer rend un milieu plus stimulant et soutenant, pas seulement les activités qu'on y trouve.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES concernant les priorités énoncées.

- ▶ L'importance du travail en amont.
- ▶ Des décrocheurs de plus en plus difficiles à récupérer.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- ▶ Des approches pédagogiques innovantes
 - nous croyons possible de proposer des méthodes d'apprentissage qui donnent du sens aux activités éducatives proposées aux jeunes.
- ▶ La concertation et le partenariat, la clé du succès
 - nous croyons que le gouvernement et le Secrétariat à la jeunesse doivent jouer un rôle central
- ▶ Les services en orientation difficilement accessibles
 - nous déplorons le manque de disponibilité des services

- ▶ La formation professionnelle à démystifier
 - *nous croyons qu'il faut un nouveau partenariat entre le secteur de l'éducation et celui de la main d'œuvre*
- ▶ Les activités parascolaires, un complément efficace
 - *nous croyons qu'il faut accentuer les liens avec les organismes du milieu qui offrent souvent des activités gratuites pour les jeunes des milieux défavorisés.*

5 RECOMMANDATIONS principales sur 13

1. Agir précocement en préservant et même en intensifiant les services au premier cycle du primaire, afin que les enfants partent du bon pied.
2. Assurer la présence de services spécialisés dans les écoles afin de faire un dépistage efficace et d'offrir le support professionnel nécessaire aux jeunes vivants avec des troubles d'apprentissage et autres problématiques.
3. Évaluer les retombées des programmes scolaires FMS (formation semi-spécialisée) et FPT (formation préparatoire au travail).
4. Soutenir l'innovation sociale dans la lutte contre le décrochage scolaire et ouvrir l'école sur le milieu; donner plus de moyens aux écoles et aux groupes du milieu pour contribuer à la persévérance scolaire à travers leurs champs d'expertise.
5. Confirmer le rôle des CJE en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

AXE III : DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Le développement de l'employabilité et l'intégration au marché du travail sont les principaux champs d'expertise des CJE. À la lumière de notre longue expérience, nous voyons plusieurs motifs d'inquiétude dans la situation actuelle, qui ne sont pas nécessairement reflétés dans le document de consultation du Secrétariat à la jeunesse.

REGARD GÉNÉRAL

- ▶ Le taux de chômage et la précarité des emplois des jeunes nous préoccupent
- ▶ L'adéquation entre les jeunes et les emplois est problématique pour certains jeunes
- ▶ Les besoins spécifiques de Montréal et des régions sont à considérer
- ▶ L'autonomie professionnelle demande aussi une intervention précoce

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES concernant les priorités énoncées.

- ▶ L'accès universel aux services d'employabilité
- ▶ L'approche globale des CJE
- ▶ Un soutien spécifique pour les jeunes plus vulnérables : les jeunes des Centres jeunesse, les jeunes de 16-17, les jeunes issus de l'immigration, les jeunes vivant avec un handicap

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- ▶ Les facteurs de succès
 - *nous croyons qu'il faut instaurer une Stratégie nationale de stages en entreprises.*
 - *nous croyons qu'un élément central de la conciliation famille-travail-études est l'accès aux garderies subventionnées.*
 - *nous aurions intérêt à prévoir des passerelles entre chaque étape de transition.*
- ▶ L'entrepreneuriat jeunesse
 - *nous croyons que l'entrepreneuriat est une voie d'avenir pour les jeunes et leurs communautés.*
- ▶ La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale
 - *nous croyons que la mobilité devrait faire partie intégrante d'une stratégie de développement de l'employabilité pour les jeunes, car elle est extrêmement formatrice.*

7 RECOMMANDATIONS principales sur 14

1. Donner à tous les jeunes du Québec l'accès aux services d'employabilité qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur mission de lutte contre l'exclusion.
2. Reconnaître que la mise en mouvement, la mobilisation et la motivation des jeunes éloignés du marché de l'emploi exigent une approche et des moyens spécifiques.
3. Créer un Programme national de stages en entreprise.
4. Créer des passerelles formelles entre les différents secteurs de formation et entre la formation et l'entrée sur le marché du travail; renforcer le rôle des CJE et des organismes de développement de la main d'œuvre lors des étapes de transition.
5. Reconnaître et renforcer le rôle des CJE dans le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que dans l'accompagnement au prédémarrage et au démarrage de petites entreprises.
6. Ajouter l'entrepreneuriat comme 5^e axe à la Stratégie d'action jeunesse.
7. Réactiver le programme du MESS pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes éloignés du marché de l'emploi et ayant interrompu leur cheminement académique par le soutien de projets de mobilité internationale, en partenariat avec LOJIQ.

AXE IV : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

REGARD GÉNÉRAL

L'analyse de la situation et les priorités formulées dans le document de consultation face à l'engagement citoyen des jeunes rejoignent les préoccupations du Collectif. Nous félicitons donc le gouvernement de les inclure dans son projet de Politique. Il est certainement important de s'attarder sur la question de la participation citoyenne et de l'implication sociale des jeunes, puisque ces éléments solidifient la communauté.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES concernant les priorités énoncées.

- ▶ Les jeunes ne sont pas les seuls à se désengager. Les défis auxquels ils font face sur le plan de la participation à la vie démocratique sont assez semblables à ceux du reste de la population.
- ▶ Les jeunes s'engagent autrement. Quand on y regarde de plus près, nous pouvons observer que les jeunes sont loin d'être apathiques.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- ▶ La participation citoyenne
 - nous pensons qu'il faut miser sur la capacité des jeunes
 - nous pensons qu'il faut mettre en place les conditions gagnantes,
En faisant de cet axe un objectif prioritaire
En multipliant les lieux où les jeunes peuvent prendre la parole pour influencer la société et en diversifiant les occasions
En accompagnant les jeunes dans l'apprentissage de leur citoyenneté
En soutenant des modèles éprouvés et l'innovation sociale
- ▶ L'engagement bénévole
 - nous pensons que l'engagement bénévole est une autre façon de vivre des expériences enrichissantes tout en développant ses compétences civiques.
- ▶ L'intergénérationnel
 - nous pensons qu'il serait intéressant d'encourager des projets intergénérationnels. Le contact entre les personnes âgées et les jeunes donne souvent des résultats positifs.

2 RECOMMANDATIONS principales sur 5

1. Offrir aux jeunes un espace d'engagement qui leur convient en :
 - soutenant des projets personnels qui les mobilisent comme tremplin vers l'engagement social;
 - soutenant des initiatives d'innovation sociale visant à encourager leur engagement citoyen.
2. Mettre en place des mesures visant à augmenter la place réservée aux jeunes Québécois dans les lieux décisionnels du Québec, tels les conseils d'administration des organismes gouvernementaux.



PLAN DU DOCUMENT

PARTIE I

1 INTRODUCTION

- 1 Présentation du Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec
- 2 Carrefours jeunesse-emploi : un instrument puissant et original

3 RÉACTIONS AU DOCUMENT DE CONSULTATION

- 3 Regard général
- 3 Définition de la jeunesse plus inclusive
- 4 Portrait statistique mitigé
- 4 Accès universel comme facteur de réussite

5 PROPOSITIONS DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES

- 5 Manque de références aux réalisations passées
- 5 Richesse de la diversité régionale
- 5 Acteur et actrice de son propre avenir
- 6 Nature et portée de la politique
 - 6 ► Politique emballante et engageante
 - 7 ► Meilleur arrimage
- 8 Grands principes de la future Politique québécoise de la jeunesse

9 RECOMMANDATIONS

PARTIE II — LES 4 AXES

13 AXE I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

13 REGARD GÉNÉRAL

- 13 ► Des conditions de vie décentes
- 13 ► La prévention comme facteur clé de la réussite
- 14 ► Des démarches gagnantes pour développer l'autonomie

15 OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

- 15 ► Les habitudes alimentaires
- 15 ► L'activité physique
- 15 ► La santé mentale
- 15 ► Les comportements à risque

16 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- 16 ► Les problèmes de santé mentale en explosion
- 17 ► Des dépendances et des comportements inquiétants
- 17 ► Des relations interpersonnelles harmonieuses et des rapports égaux
- 18 ► L'éducation financière, une lacune à combler

19 RECOMMANDATIONS

20 AXE II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

20 REGARD GÉNÉRAL

- 20 ▶ Le décrochage scolaire
- 20 ▶ La persévérance scolaire
- 20 ▶ L'apprentissage
- 20 ▶ L'engagement des gens et la synergie

20 OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

- 20 ▶ L'importance du travail en amont
- 21 ▶ Des décrocheurs de plus en plus difficiles à récupérer

23 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- 23 ▶ Des approches pédagogiques innovantes
- 24 ▶ La concertation et le partenariat, la clé du succès
- 25 ▶ Les services en orientation difficilement accessibles
- 25 ▶ La formation professionnelle à démystifier
- 26 ▶ Les activités parascolaires, un complément efficace

27 RECOMMANDATIONS

28 AXE III : DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

28 REGARD GÉNÉRAL

- 28 ▶ Le taux de chômage et la précarité des emplois des jeunes nous préoccupent
- 28 ▶ L'adéquation entre les jeunes et les emplois est problématique pour certains jeunes
- 28 ▶ Les besoins spécifiques de Montréal et des régions sont à considérer
- 29 ▶ L'autonomie professionnelle demande aussi une intervention précoce

29 OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

- 29 ▶ L'accès universel aux services d'employabilité
- 30 ▶ L'approche globale des CJE
- 30 ▶ Un soutien spécifique pour les jeunes plus vulnérables

32 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- 32 ▶ Les facteurs de succès
- 34 ▶ L'entrepreneuriat jeunesse
- 35 ▶ La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale

37 RECOMMANDATIONS

38 AXE IV : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

38 REGARD GÉNÉRAL

38 OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

- ▶ Les jeunes ne sont pas les seules à se désengager
- ▶ Les jeunes s'engagent autrement

39 PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS

- 39 ▶ La participation citoyenne
- 40 ▶ L'engagement bénévole
- 40 ▶ L'intergénérationnel

42 RECOMMANDATIONS

45 CONCLUSION

INTRODUCTION

Le Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec (Le Collectif) est heureux de déposer son mémoire dans le cadre de la consultation pour le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Le Collectif considère que cette politique est un instrument crucial pour donner une nouvelle impulsion et guider l'action des organismes et ministères qui œuvrent auprès de la jeunesse.

Le Collectif se réjouit que le dossier jeunesse au Québec demeure sous la responsabilité du chef du gouvernement. C'est un signal fort et encourageant pour l'avenir, un gage de l'importance que notre société accorde à nos jeunes.

Présentation du Collectif

Le Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec est un regroupement de 23 membres, qui a vu le jour en 2006. Nos membres se déploient dans six régions du Québec soit Bas St-Laurent, Gaspésie, Chaudière-Appalaches, Montérégie, Montréal et Outaouais.

Ensemble, nous couvrons des territoires qui totalisent **58 435 km²** et un bassin de **547 939** jeunes de 15-34 ans (27 % des jeunes du Québec dans ces âges, selon le recensement de 2011).

Notre mission :

créer un espace dynamique de réflexion et d'action pour concevoir et promouvoir des pratiques originales au service des jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans.

Notre vision :

inspirer les organisations d'ici et d'ailleurs pour développer le plein potentiel des jeunes.

Nos valeurs :

justice sociale, liberté d'action, créativité, excellence, intégrité et responsabilité.

Profondément ancré dans son milieu, chacun de nos membres a développé une offre de services diversifiée pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes de sa communauté.

En janvier 2007, nos membres ont adopté un cadre de référence qui expose les orientations de fond qui guident leurs actions, ainsi que celles du Collectif, qui sont le développement durable, le développement local, une juste répartition de la richesse et une démarche vers une citoyenneté responsable.

En tant qu'acteurs de premier plan de l'autonomie professionnelle, sociale et économique des jeunes de 16 à 35 ans, et en s'appuyant sur les grandes orientations ci-haut mentionnées :

Nos Carrefours s'engagent à promouvoir des approches globales dans leurs milieux respectifs et auprès de leurs partenaires, ainsi que des projets qui prennent en considération les aspects sociaux, humains, économiques et environnementaux du développement.

Nos Carrefours prennent résolument fait et acte pour une approche de développement local qui prend la forme et la couleur des différents milieux dont ils sont partie prenante. Cette orientation se traduit par des approches de concertation avec les acteurs locaux et par une vision de l'entrepreneuriat individuel et collectif ancré dans le tissu même des collectivités.

Nos Carrefours s'engagent formellement à se comporter en citoyens responsables et à faire cheminer les jeunes et leurs partenaires dans cette direction.

Carrefours jeunesse-emploi : un instrument puissant et original

Issus d'une véritable volonté politique, les carrefours jeunesse-emploi du Québec (CJE) ont pris naissance en 1995, afin d'offrir à chacune des communautés du Québec des conditions gagnantes pour soutenir sa jeunesse, dans un contexte où le taux de chômage était très élevé (15,9 % pour les 15-29 ans en 1996).

Selon l'économiste principale de Desjardins, le taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans se situait à 10,3 % au Québec pour les dix premiers mois de 2014¹. Considérant qu'il y aura 725 400 emplois disponibles au Québec entre 2013 et 2017, il faut nous assurer que chaque jeune soit informé et préparé pour les combler.

Avec sa flotte de 111 CJE, le Québec a entre les mains un véritable patrimoine communautaire, une réelle pépinière d'innovation et de créativité, qui ne demandent pas mieux que d'épauler le gouvernement dans son désir de « *favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable*² ».

Jusqu'au 31 mars 2015, le financement de base qui leur était accordé permettait aux CJE d'assurer une réponse locale aux besoins des jeunes adultes en démarche d'autonomie professionnelle, sociale et économique. Les CJE étaient au service de tous les jeunes adultes du Québec de 16 à 35 ans, sur une base volontaire, gratuitement et sans aucune forme de discrimination eu égard à la source de revenus, à l'état civil, à la race ou à la religion.

Les programmes de l'État ont plusieurs contraintes et exigences qui excluent bon nombre de jeunes. Les CJE rejoignaient des milliers de jeunes adultes qui n'étaient pas toujours sur le radar des institutions publiques. Pour Emploi-Québec, qui a des difficultés à les rejoindre, ils devenaient un instrument hors pair! Pour les maisons d'enseignement, ils étaient des complices de premier plan pour promouvoir leurs programmes de formation et favoriser l'inscription des étudiants! Pour les activités de prévention, de sensibilisation, de tous les ministères, ils étaient des espaces incroyables pour rejoindre les jeunes!

En plus de rejoindre les jeunes du Québec, les CJE se distinguaient par leur capacité d'agir et de se mouler à la réalité de leur territoire. En travaillant en partenariat et en complémentarité avec les organismes de leur communauté, ils proposaient à leurs milieux respectifs un plan d'action sur mesure qui mettait à contribution un ensemble d'acteurs clés.

Mais surtout, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque quartier, les CJE étaient une présence vigilante et rassurante qui veillait sur les jeunes. Chacun d'eux pouvait compter sur son CJE pour créer un lien significatif entre lui et son milieu dans les étapes importantes menant de l'adolescence à l'âge adulte.

Nous ne voulons pas continuer à parler à l'imparfait. Nous espérons convaincre le gouvernement de la force et de l'efficacité de la mission initiale des carrefours jeunesse-emploi.

1 Joëlle Noreau, Économiste principale Desjardins, Perspective, volume 24, novembre 2014

2 Deuxième orientation de la Future Politique québécoise de la jeunesse – Document de consultation, page.18.

RÉACTIONS AU DOCUMENT DE CONSULTATION

Nous nous sommes appuyés sur des éléments fondamentaux pour rédiger notre mémoire. Ils orienteront tant nos réactions au document de consultation que les recommandations que nous mettrons de l'avant.

Le premier élément est la relation privilégiée que nos membres, comme tous les autres CJE et les organismes jeunesse du Québec, ont su développer depuis 20 ans avec les jeunes. Tous les jours, des milliers de jeunes, de tout horizon, cognent à notre porte pour recevoir un coup de pouce. Nous les avons écoutés, nous les avons accompagnés, nous les avons vus évoluer. Grâce à cette intimité, nous avons pu sonder leur tête et leur cœur, ce qui nous permet d'avoir un regard précis sur leur réalité et leurs besoins. Nous pouvons témoigner de leur vécu.

Le deuxième élément concerne les valeurs qui nous habitent et teintent notre vision des choses. Nous les avons énumérés dans la présentation du Collectif. Nos engagements et notre philosophie d'intervention animent nos équipes dans leur travail de tous les jours. C'est notre paire de lunettes pour apprécier le monde.

De cette façon, nous avons le désir de collaborer pleinement à la future Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Nous voulons continuer à mettre notre expertise au service des jeunes. Nous voulons le faire en synergie avec nos partenaires du milieu, avec qui nous avons développé de grandes complicités, tant au local qu'au régional et au national.

Vous trouverez donc dans cette première partie, les grands principes que le Collectif veut partager avec le gouvernement. D'aucuns nous diront que nous sommes des rêveurs, comme l'indique le titre du mémoire. Nous l'avouons, mais des rêveurs qui passent à l'action. C'est pourquoi nous aborderons les quatre axes d'intervention proposés dans le document de consultation avec plus de pragmatisme et de nombreuses références concrètes au travail accompli sur le terrain.

Regard général

Le Collectif adhère totalement au grand objectif de la future politique, qui vise à « *aider les jeunes Québécois de 15 à 29 ans à être en santé, à parfaire leur éducation, à occuper un emploi qui leur correspond et à participer à la vie de leurs communautés* ».

Nos membres considèrent que l'obtention d'un diplôme, que l'accès à un emploi rémunéré ou que la création de son propre travail reste encore les meilleurs moyens de s'insérer dans la vie sociale, de demeurer en santé, de se créer un réseau de relations, d'avoir un statut et de se projeter dans l'avenir. En d'autres mots, l'autonomie professionnelle, sociale et économique est le meilleur moyen de prévenir ou de régler les problèmes sociaux des jeunes adultes.

Nous croyons aussi que les axes d'intervention qui ont été ciblés dans le document de consultation concordent en grande partie avec la réalité des jeunes que nous accompagnons dans nos carrefours jeunesse-emploi.

Définition de la jeunesse plus inclusive

Pour ce qui est de la définition de la jeunesse, nous comprenons bien que la future Politique s'adressera principalement au groupe d'âge des 15-29 ans. Toutefois, il faut rester sensible à celui des 30-35 ans qui ont encore besoin de soutien. Nous observons qu'il est de plus en plus long d'acquérir une stabilité d'emploi dans le contexte socioéconomique actuel. Le chemin vers l'autonomie est plus difficile pour certains jeunes adultes.

Nous pensons plus particulièrement aux jeunes immigrants, aux jeunes de certaines régions et aux jeunes qui veulent se lancer en affaires. Les CJE et les organismes jeunesse ont développé une expertise solide pour les aider. Il faut toutefois savoir que dans certaines régions du Québec, compte tenu de leur nombre et de leur répartition territoriale, les CJE sont les seuls organismes qui offrent des services d'intégration socio-professionnelle aux 16 à 35 ans.

Portrait statistique mitigé

Nous avons beaucoup apprécié le portrait statistique de la jeunesse réalisé par l'Institut de la statistique du Québec. Il contient une mine d'informations, qui permet d'avoir une meilleure compréhension de la situation actuelle des jeunes dans ses multiples dimensions.

Les tableaux préparés par l'Institut de la statistique du Québec démontrent une amélioration significative du sort des jeunes sur plusieurs aspects entre 1996 et 2012, sauf deux zones où la situation semble stagner ou se détériorer, soit le taux de diplomation et de qualification du secondaire au secteur des jeunes ou chez les moins de 20 ans au secteur des adultes et le niveau d'endettement :

- ▶ Participation au marché du travail : augmentation de 8 points (73,5 % en 2012)
- ▶ Taux de chômage : diminution de 4,6 points (11,3 % en 2012)
- ▶ Durée moyenne du chômage : baisse de 8 semaines (11,5 semaines en 2012)
- ▶ Prestataires de l'aide financière de dernier recours : baisse de 23 837 jeunes
- ▶ Jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation : baisse de 7 points (13 % en 2012)
- ▶ Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification du secondaire, en formation générale au secteur des jeunes : amélioration de 5,7 % (16,2 % en 2010-2011)
- ▶ *Taux de diplomation et de qualification du secondaire au secteur des jeunes ou chez les moins de 20 ans au secteur des adultes : amélioration de 0,5 % (74,3% en 2010-2011)*
- ▶ *Taux d'endettement : détérioration de 6 % (67 % en 2005)*

Face au taux de chômage, même s'il s'est globalement amélioré, il faut rester alerte, car les jeunes sont très vulnérables aux fluctuations des marchés. De plus, il faut se garder d'un optimisme exagéré devant les perspectives d'emploi créées par l'évolution démographique : un jeune sans qualification ou en difficulté sociale n'en profitera pas si on ne lui fournit pas l'aide nécessaire. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes immigrants, les minorités visibles et les jeunes unilingues anglophones.

Accès universel comme facteur de réussite

Il faut se réjouir de ces résultats et y voir, très certainement, un effet des grands investissements consentis par le gouvernement du Québec depuis la première Politique québécoise de la jeunesse en 2001. Cette période correspond aussi à la mise en place des carrefours jeunesse-emploi et à leur déploiement. Nous pouvons prétendre que la grande famille des CJE a pu contribuer à ces avancements, à sa manière.

Nous croyons d'ailleurs que l'un des principaux facteurs de notre réussite passée (60 000 jeunes accueillis par année) a été notre ouverture à tous les jeunes, sans égard à leur statut socio-économique. Cet accès universel nous a permis de devenir une référence, une organisation présente sur toute la ligne de vie des jeunes, entre 16 et 35 ans, capable de les accompagner, de les mobiliser ou de les diriger au bon endroit.

Nous pouvons rejoindre un bassin naturel de jeunes qui ne l'aurait pas été autrement. Grâce à cette accessibilité, nous sommes devenus un véritable espace de liberté qui les aidait à croire en eux et à améliorer leur sort.

Pour cette raison, nous croyons fermement qu'il faut faire attention de ne pas se cloisonner dans des approches clientélistes, « où les individus sont appréciés en fonction de leurs problèmes ou de la problématique générale à laquelle ils peuvent être identifiés. On parle alors de "clientèles à risques", identification conduisant à une approche socialement segmentée. Elle mène également à une responsabilisation exagérée des victimes et à un transfert de la responsabilité de leur venir en aide en direction de leur milieu immédiat : la famille d'abord, le milieu communautaire ensuite »³.

3 Henri Lamoureux — L'approche globale, contexte et enjeux [Réflexions d'un collectif d'auteurs] Roc 03, 2012 Page 19.

PROPOSITIONS DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES

Manque de références aux réalisations passées

Nous avons été surpris par l'absence d'un bilan complet de nos réalisations passées. Mise à part une référence rapide aux Politiques et aux stratégies d'action jeunesse précédentes, il n'y a pas d'évaluation des moyens adoptés dans les quinze dernières années.

Pourtant, depuis 2001, le Québec a beaucoup investi dans sa jeunesse. Les ministères et les organismes ont déployé beaucoup d'énergie, expérimenté plusieurs mesures pour aider les jeunes. Certes, nous pouvons constater une amélioration grâce au portrait statistique, mais nous n'avons pas de regard qualitatif sur ce qui a bien ou moins bien fonctionné.

Une évaluation sérieuse des impacts permettrait de cibler les meilleures stratégies et de renforcer les initiatives les plus efficaces. Sans un tel bilan, nous risquons de réinventer éternellement la roue et de gaspiller des fonds publics. Il pourrait être intéressant de confier des mandats à l'Observatoire Jeunes et Société, à cet égard.

RECOMMANDATIONS I

- Évaluer les impacts des réalisations passées.

Richesse de la diversité régionale

Il n'y a pas une seule jeunesse, mais plusieurs jeunesses, selon que l'on habite à Gatineau, à Montréal, à L'Islet ou à Bonaventure.

Nous le savons tous, les réalités territoriales du Québec sont variées. La mosaïque qu'elles forment participe à la richesse de notre développement. Plus une région est dynamique, plus ses jeunes ont envie de s'y ancrer pour créer leur vie et fonder leur famille.

Nous aimerions que la Politique jeunesse en tienne compte au moment de déployer ses stratégies d'action. Elle devrait prévoir des modalités d'interventions modulées selon la situation géographique : rural, semi-rural, urbain, métropole. Les régions ont démontré par le passé qu'elles savent s'organiser et se mobiliser, si on leur en donne les moyens. L'expérience des plans locaux réalisés par les CJE dans leur communauté est très intéressante à cet égard.

RECOMMANDATIONS II

- Inscrire les objectifs provinciaux dans des plans locaux concertés, seuls capables de tenir compte de la diversité des situations des jeunes et des collectivités.
- Trouver de nouvelles façons de faire participer les jeunes aux structures régionales.

Acteur et actrice de son propre avenir

À certains moments, nous avons eu le sentiment que le document considérait les jeunes comme des objets et non comme des sujets. On se demande quoi faire pour améliorer leur sort, au lieu de se demander comment en faire les acteurs de leur propre vie.

Nous sommes profondément convaincus qu'il faut soutenir le potentiel des jeunes, favoriser leur autonomie, valoriser leurs accomplissements, quel que soit le chemin emprunté vers l'intégration sociale et professionnelle. C'est comme ça qu'ils amélioreront leurs habitudes de vie, qu'ils persévéreront à l'école, qu'ils trouveront un emploi et le garderont. C'est de cette manière qu'ils s'engageront dans la vie citoyenne, qu'ils participeront au dialogue public, afin de faire partie de la solution collective.

Beaucoup de problèmes vécus par les jeunes sont d'abord et avant tout des problèmes de société, qu'il faut donc résoudre avec le reste de la société. On ne doit pas cibler seulement les jeunes. On ne doit ni les isoler ni les culpabiliser pour ne pas les stigmatiser. Un bel exemple de cette approche est celui du Club des petits déjeuners, qui ne fait pas de distinction entre les enfants. Sans étiqueter personne, nous réussirons à rejoindre tous ceux qui ont des besoins.

Nature et portée de la politique

Nous reconnaissons la vocation universelle des institutions publiques et des services gouvernementaux. Nous pensons même qu'il faut les protéger et les renforcer pour qu'ils continuent à jouer un rôle primordial dans la répartition de la richesse et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

À cet égard, nous nous référons à de récentes recherches de l'OCDE qui révèlent que toute amplification de ces inégalités fait chuter la croissance économique⁴. L'une des raisons en est que les plus défavorisés se trouvent moins à même d'investir pour s'instruire. Corriger les inégalités peut rendre nos sociétés plus justes et nos économies plus fortes.

Toutefois, alors qu'on lui confie la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse, le Secrétariat à la jeunesse semble avoir un rôle subalterne par rapport aux ministères. La Politique donne l'impression qu'elle sera à leur remorque en élaborant « *des mesures supplétives qui s'adresseront à des jeunes dont les besoins ne sont pas pleinement comblés par les autres ministères et organismes ou qui cherchent à donner un accent particulier à des mesures et des programmes existants*⁵ ».

POLITIQUE EMBALLANTE ET ENGAGEANTE

Nous pensons aussi que la Politique jeunesse doit avoir une portée plus puissante, plus mobilisatrice. Elle doit faire plus que guider l'action gouvernementale, elle doit être inspirante. Parce qu'elle est transversale, elle doit donner une impulsion à l'ensemble de la société pour avoir un effet d'entraînement au bénéfice des jeunes. En d'autres mots, nous avons besoin d'une Politique emballante, stimulante qui nous donne des ailes et suscite l'engagement. Nous espérons que le gouvernement, par l'intermédiaire de sa Politique jeunesse, assumera un réel leadership afin d'insuffler à toute la société québécoise le désir de s'engager avec enthousiasme auprès de la jeunesse.

Dans le même état d'esprit, nous pensons qu'il faut énoncer un certain nombre de valeurs et d'approches communes pour guider l'action. Nous proposons les suivantes :

► APPROCHE GLOBALE

Approche d'intervention qui tient compte de tous les aspects de la personne, qui prend en compte la globalité des facettes de sa vie plutôt que de focaliser sur un seul problème ou une seule difficulté. Nous pouvons aussi parler d'une approche globale communautaire si elle est multidisciplinaire, inclusive, partenariale, mobilisante (empowerment) et systémique, en opposition à clientéliste.

4 « L'effet le plus important constaté sur la croissance est provoqué par le creusement de l'écart entre, d'un côté, la classe moyenne inférieure et les ménages pauvres et, de l'autre, le reste de la société. L'éducation est la clé : c'est principalement à cause de l'investissement insuffisant des ménages pauvres dans l'éducation que les inégalités pèsent sur la croissance (...) »

Le creusement des inégalités a coûté plus de 10 points de croissance au Mexique et à la Nouvelle-Zélande ces vingt dernières années, et entre 6 et 9 points aux États-Unis, à l'Italie et au Royaume-Uni. Le même phénomène s'observe en Finlande, en Norvège et en Suède, même si les niveaux d'inégalité étaient moins élevés. À l'inverse, une situation plus égalitaire a contribué à faire progresser le PIB par habitant en Espagne, en France et en Irlande avant la crise. »

<http://www.oecd.org/fr/presse/les-inegalites-pesent-sur-la-croissance-economique.htm>

Page consultée le 15 septembre 2015

5 Document de consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse - page 7.

► ÉQUITÉ

Démarche axée sur des principes de justice et d'impartialité. Assurer l'équité, c'est veiller à ce que toute personne ait accès aux ressources, aux occasions, au pouvoir et aux responsabilités dont elle a besoin pour être en bonne santé. C'est aussi de faire les changements nécessaires pour bien cerner les écarts injustes en matière de conditions sociales et de se pencher sur ces questions.

Définition tirée du site Web, L'apprentissage en ligne de l'AIGS

► INNOVATION SOCIALE

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique.

Définition de l'innovation sociale du RQIS

► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au Québec, la Loi sur le développement durable définit 16 principes qui doivent être pris en compte par l'ensemble des ministères et des organismes publics dans leurs interventions. Ces principes sont en quelque sorte un guide pour agir dans une perspective de développement durable.

Ces principes et d'autres comparables sont intégrés dans la pratique par un nombre grandissant d'organismes gouvernementaux, sans but lucratif ou privés, et d'intervenants œuvrant dans des domaines comme l'éducation, les affaires, l'architecture et la construction, la recherche et le développement, la gestion...

Parmi les 16 principes définis dans la Loi, nous retrouvons la santé et la qualité de vie, l'équité et les solidarités sociales, l'efficacité économique, la participation et l'engagement, l'accès au savoir, le partenariat et la coopération intergouvernementale, la prévention et la précaution.

Ces principes sont tirés du site web du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

RECOMMANDATIONS III

- Donner une portée plus puissante, emballante et engageante à la Politique.
- Ajouter des valeurs et des approches communes pour guider l'action : approche globale, équité, innovation sociale, développement durable.

MEILLEUR ARRIMAGE

Le Secrétariat à la jeunesse doit avoir le pouvoir de soutenir l'arrimage entre les ressources œuvrant auprès des jeunes et l'ensemble des ministères concernés. Dans le passé, nous avons parfois eu de la difficulté à obtenir l'engagement des partenaires institutionnels dans la concertation locale et cela handicape souvent l'efficacité de nos actions, d'où l'importance de convaincre les ministères que leur présence est essentielle.

Dans cette optique, nous proposons une vision axée sur la concertation entre des acteurs sociaux de bonne volonté (États, monde des affaires, société civile) :

- qui s'engagent formellement autour d'objectifs communs dans des projets imaginatifs;
- qui se respectent pour leurs compétences complémentaires en tenant compte de leurs contraintes respectives;
- qui osent se parler franchement.

RECOMMANDATIONS IV

- Faire signer des accords formels de collaboration entre les ministères et les organismes du milieu, en établissant des droits et devoirs réciproques.
- Créer un Fonds d'innovation sociale jeunesse.

Grands principes de la future Politique québécoise de la jeunesse

Le Collectif souscrit à la majorité des principes proposés. Toutefois, l'énoncé du deuxième principe nous questionne quand il suggère que la Politique devra tenir compte des « orientations prises dans des domaines connexes et pour l'ensemble de l'action gouvernementale, notamment en matière de discipline budgétaire, de simplification administrative et de reddition de comptes ».

Même si nous sommes d'accord avec l'idée de gérer les fonds publics avec rigueur et discipline, nous craignons que la restructuration actuelle des services publics ne limite les ambitions du Québec pour sa jeunesse. Elle risque fort de compromettre les capacités d'intervention des différents intervenants, que ce soit à l'école, dans le système de santé ou dans le milieu communautaire.

De plus, les compressions budgétaires actuelles réduisent l'aide apportée aux clientèles en difficulté, notamment dans les écoles et les services de proximité (bureaux régionaux des ministères, soins médicaux). Nous craignons des effets secondaires, qui iraient dans le sens contraire des objectifs que l'on veut atteindre.

Les améliorations que nous espérons tous pour les conditions de vie des jeunes doivent être envisagées dans une perspective durable, axée sur la persévérance et la continuité, en s'appuyant sur des bilans et des objectifs de résultats. Cela implique un soutien à long terme des organismes.

Considérant le manque de moyens de l'État québécois, il faudrait peut-être évaluer la pertinence de rapatrier la stratégie jeunesse du fédéral pour récupérer les argents disponibles pour la nouvelle Stratégie québécoise d'action jeunesse.

Il faut se souvenir que, l'an passé, le gouvernement fédéral a conservé dans ses coffres, une portion des 97.1 millions de dollars alloués aux programmes sociaux pour aider les jeunes sans-emploi, les handicapés, les immigrants et les analphabètes. Ces sommes d'argent promises par le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada n'ont jamais été dépensées. Cette situation prive les jeunes de 30 millions de dollars dans le programme Stratégie Emploi, soit 17 % de son budget total⁶.

RECOMMANDATIONS V

- Évaluer les effets des réformes en cours sur les conditions de vie des jeunes.
- Financer adéquatement les stratégies qui seront choisies, afin de se donner les moyens de nos ambitions.
- Rapatrier la stratégie jeunesse du fédéral.

⁶ Source — ICI Radio Canada.ca le jeudi 7 mai 2015 référence consultée le 21 septembre 2015

RECOMMANDATIONS

I – RÉFÉRENCES AUX RÉALISATIONS PASSÉES

- 1.1 Évaluer les impacts des réalisations passées.

II – DIVERSITÉ DES RÉALITÉS GÉOGRAPHIQUES

- 2.1 Inscrire les objectifs provinciaux dans des plans locaux concertés, seuls capables de tenir compte de la diversité des situations et des collectivités.
- 2.2 Trouver de nouvelles façons de faire participer les jeunes aux structures régionales.

III – POLITIQUE EMBALLANTE ET ENGAGEANTE

- 3.1 Donner une portée plus emballante et engageante à la Politique.
- 3.2 Ajouter des valeurs et des approches communes pour guider l'action.

IV – MEILLEUR ARRIMAGE

- 4.1 Faire signer des accords formels de collaboration entre les ministères et les organismes du milieu, en établissant des droits et devoirs réciproques.
- 4.2 Créer un Fonds d'innovation sociale jeunesse.

V – GRANDS PRINCIPES DE LA FUTURE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

- 5.1 Évaluer les effets des réformes en cours sur les conditions de vie des jeunes.
- 5.2 Financer adéquatement les stratégies qui seront choisies, afin de se donner les moyens de nos ambitions.
- 5.3 Rapatrier la stratégie jeunesse du fédéral.





AXES

AXE I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

Regard général

Le Collectif partage les préoccupations du gouvernement face aux cinq priorités concernant les saines habitudes de vie. Dans notre pratique, nous observons que les problèmes qui s'y rapportent se combinent souvent pour aggraver la situation des jeunes et les écarter du marché du travail.

DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES

À notre avis, la première chose à faire est d'assurer des conditions de vie décentes à toutes les familles et à tous les jeunes du Québec. La lutte contre les inégalités et la pauvreté restera toujours le meilleur moyen de réduire les écarts. C'est notre responsabilité collective.

Ensuite, il faut agir tôt. Acquérir de bonnes habitudes, ça commence d'abord au sein même de la famille. Comme le propose l'organisme Extensio, qui est le Centre de référence sur la nutrition de l'Université de Montréal, il faut « *faciliter la création d'environnements alimentaires sains dans les milieux de vie qui exercent une influence directe sur les enfants d'âge préscolaire, comme la famille et les services de garde*¹ ». C'est d'ailleurs l'objectif de leur projet Offres et pratiques alimentaires revues dans les services de garde du Québec.

LA PRÉVENTION COMME FACTEUR DE RÉUSSITE

La prévention est donc un facteur clé de la réussite, car il est beaucoup plus facile d'intervenir à l'adolescence quand de bonnes bases ont été établies dès la petite enfance. L'école a aussi un rôle crucial à jouer, autant au primaire qu'au secondaire. La *Politique-cadre du gouvernement du Québec pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* proposait d'ailleurs des orientations et des stratégies pour aider le milieu scolaire à améliorer l'offre alimentaire à l'école et permettre aux jeunes d'adopter un mode de vie physiquement actif.

Pour le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), qui a élaboré cette Politique en 2006, il y a un lien évident entre l'acquisition de saines habitudes de vie et la réussite éducative. « *En effet, il est reconnu qu'une saine alimentation influe positivement sur la croissance des jeunes et leur sentiment de bien-être tout autant qu'elle les dispose à de meilleurs apprentissages. Il est également reconnu que la pratique régulière d'activités physiques favorise la concentration, un facteur lié à la réussite scolaire*² ».

Afin d'obtenir des résultats durables, les grands acteurs sociaux (secteur public, secteur privé, secteur volontaire) doivent s'épauler en fonction de leurs capacités, pour que la société dans son ensemble améliore ses habitudes de vie. Cette collaboration peut s'élaborer à l'échelle de l'État, mais elle doit surtout se concrétiser au niveau local; selon nous, c'est la meilleure façon de tenir compte de la diversité des situations.

Au Québec, de nombreux organismes se penchent sur ces problèmes depuis longtemps, souvent en collaboration avec le gouvernement, et connaissent de francs succès. On pense au programme Québec en forme de la Fondation Chagnon, au Défi santé 5-30 pour l'exercice et l'alimentation et au Défi Pierre Lavoie. Justement, cette semaine, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec annonçait qu'elle s'associait au Grand défi en incitant les 8000 médecins omnipraticiens du Québec à donner des prescriptions pour intégrer davantage d'activités physiques dans son mode de vie. Pour la jeunesse en difficulté, il y a les cliniques de pédiatrie sociale du Dr Julien et le Club des petits déjeuners.

1 <http://www.quebecenforme.org/media/33210/OffresEtPratiquesAlimentaires.pdf> – Page consultée le 23 septembre 2015

2 <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/virage-sante-a-lecole/politique-cadre/>

DES DÉMARCHES GAGNANTES POUR DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

Pour notre part, dans le cadre de notre approche globale, **nous intégrons déjà les priorités proposées aux démarches visant à développer l'autonomie des jeunes adultes.** Nos interventions sont nécessairement modestes, mais elles reposent sur des approches éprouvées qui pourraient inspirer la future stratégie jeunesse du gouvernement.

En voici les grandes lignes :

- ▶ Rendre les services accessibles à tous, tout en accordant une attention particulière aux jeunes plus vulnérables.
- ▶ Favoriser l'engagement des jeunes en sollicitant leur opinion et en les responsabilisant. Miser sur leur intelligence. Il ne s'agit pas de les culpabiliser parce qu'ils mangent des frites, mais d'en faire les parties prenantes d'un dialogue sur les saines habitudes de vie.
- ▶ Privilégier l'apprentissage par la pratique, notamment par le biais d'ateliers (ex. : jeu Top secret portant sur la protection des renseignements personnels, atelier « éprouvettes » où les jeunes expérimentent de manière fictive la transmission des ITSS, etc.).
- ▶ Encourager le dialogue et l'inclusion des jeunes dans les démarches collectives. Plutôt que de vouloir « résoudre le problème des jeunes », il est plus juste et plus efficace d'associer les jeunes aux démarches visant à aider l'ensemble de la société.
- ▶ Inclure différents modèles d'identification et diversifier les projets afin de rejoindre l'ensemble des jeunes. Se servir de la technologie et des réseaux sociaux, car ils sont très « connectés ».
- ▶ Miser sur la concertation avec les différents partenaires du milieu et dans le respect de l'expertise de chacun; favoriser l'arrimage avec d'autres milieux afin de faciliter les transitions dans la vie des jeunes.

D'ailleurs, plusieurs carrefours jeunesse-emploi ont développé des ententes avec différents acteurs du milieu, que ce soit les CSSS, les Centres jeunesse ou les Commissions scolaires. Ces partenariats facilitent la transition et assurent une continuité de services tout en favorisant le maintien des objectifs du jeune. Ils s'inscrivent également dans une approche systémique et participative où les jeunes sont amenés à surmonter les différents obstacles qui freinent leur intégration socioprofessionnelle. Nous pensons tout particulièrement au programme Jeunes en action, qui est présent dans presque tous les CJE du Québec et qui est un instrument précieux.



Jeunes en action est une mesure volontaire d'Emploi-Québec qui se déploie dans la plupart des CJE du Québec. Elle permet de développer l'autonomie des jeunes sur le plan personnel, social et professionnel, en les accompagnant dans leur intégration en emploi, aux études ou dans la réalisation d'un projet professionnel lié à l'emploi.

Le programme inclut des ateliers sur la connaissance de soi et sur les habitudes de vie (nutrition, vie active, toxicomanie, budget, justice, etc.) afin d'aider les jeunes à stabiliser leur vie en ce qui concerne le logement, la santé, la sécurité, la gestion financière et le réseau social et à développer leurs compétences personnelles et professionnelles.

RECOMMANDATIONS I

- Reconduire la Politique québécoise en matière de saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et y adjoindre une Politique nationale sur la prévention.
- Soutenir les écoles dans leurs efforts pour l'adoption et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.
- Consolider les initiatives gagnantes du milieu et renforcer la concertation. Ne pas recommencer à zéro.
- Mettre en place des mesures fiscales pour encourager la pratique du sport.

Observations particulières

LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Par rapport aux habitudes alimentaires, nous ne sommes pas d'accord avec l'affirmation que « les interventions possibles de l'État dans ce domaine sont limitées ». Du côté préventif, si l'État a réussi à réduire le tabagisme et la conduite avec facultés affaiblies, nous nous demandons pourquoi il ne pourrait pas améliorer les habitudes alimentaires. Du côté curatif, il dispose d'outils réglementaires et de moyens incitatifs dont on a vu l'efficacité pour l'élimination des gras trans.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Par rapport à l'activité physique, la promotion des déplacements actifs est une piste d'autant plus intéressante que les jeunes les pratiquent déjà, que ce soit par souci de l'environnement ou pour des raisons financières. Il y a de nombreuses possibilités d'intervention à cet égard, tant du point de vue de l'urbanisme que des mesures incitatives, et nous encourageons le gouvernement à les poursuivre.

Par rapport à la santé mentale, même si la lutte contre les stéréotypes est essentielle, nous croyons que le gouvernement devrait accorder une attention particulière à la détresse psychologique et à la consommation de médicaments. Nous y revenons plus loin.

LA SANTÉ MENTALE

Par rapport aux **comportements à risques**, nous partageons les constats que l'on trouve dans le document de consultation, mais nous croyons que le gouvernement devrait se pencher sur diverses dépendances qui mènent à des comportements dangereux. Nous y revenons plus loin.

LES COMPORTEMENTS À RISQUE

Par rapport aux relations interpersonnelles harmonieuses et aux rapports égalitaires, nous sommes surpris par la question de consultation. À la lumière des tragédies dues à l'intimidation scolaire, du taux de suicide des jeunes homosexuels, du taux de chômage des jeunes immigrants, il nous apparaît évident et nécessaire de poursuivre la promotion des relations interpersonnelles harmonieuses puisque cela a un impact considérable sur le bien-être et le développement des jeunes. Nous y revenons plus loin.

Propositions d'améliorations

LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Pour le Collectif, il est indispensable de porter une attention particulière à la santé mentale de nos jeunes. Les dernières années ont été marquées une « explosion » du nombre de jeunes ayant un trouble de santé mentale. Nous tenons à signaler deux sujets de préoccupation :

Premièrement, nous observons que de plus en plus de jeunes prennent des médicaments, en particulier des médicaments psycho-actifs (ritalin et antidépresseurs). Ces médicaments peuvent avoir des effets regrettables quand on les combine avec des boissons énergisantes, ou de l'alcool et des drogues, comme les jeunes le font souvent sans être conscients des conséquences. Nous croyons que cette question mérite une double vigilance.

D'une part, il importe de mettre en place des moyens pour s'assurer que la surmédication ne compense pas la rareté des spécialistes dans les écoles et le système de santé (éducateurs, psychologues et neuropsychologues). Nous ne sommes pas les seuls à le croire, comme l'a déclaré le Dr Chicoine à Radio-Canada³. D'autre part, il faut sensibiliser davantage les jeunes aux risques des médicaments qu'on leur prescrit.

Deuxièmement, nous notons une incidence alarmante de la détresse psychologique chez les jeunes. Cela est confirmé par un sondage que vient tout juste de publier le groupe de la Banque royale⁴. Beaucoup de jeunes manifestent des symptômes importants qui nécessiteraient une évaluation plus approfondie et une prise en charge. Malheureusement, l'accès aux services étant difficile, ces jeunes ont peu de chances d'obtenir de l'aide, ce qui ne fait qu'aggraver leur situation. La réalité est sensiblement la même pour les jeunes éprouvant des problèmes d'anxiété ou de stress, et qui souhaiteraient obtenir du soutien et de l'aide psychologique.

Les CJE et les organismes jeunesse jouent un rôle de dépistage en première ligne. Parce qu'ils constituent un milieu propice à l'écoute, qui ne suscite pas la même méfiance que l'école, les jeunes s'ouvrent plus facilement à nos intervenants. Ceux-ci sont d'ailleurs formés pour dépister les problèmes et adapter leur intervention en conséquence, en référant si nécessaire. Ils peuvent témoigner que plusieurs suicides ont été évités grâce à leur intervention.

Nous croyons que la politique jeunesse doit protéger les lieux comme les nôtres qui sont propices à l'écoute, à la mobilisation et à la relation d'aide, ou du moins pouvaient se présenter sans rendez-vous. La prévention en matière de santé mentale n'est pas uniquement clinique : elle est aussi sociale. Nous devons malheureusement signaler que le nouveau cadre de financement mis en place par Emploi Québec nous retire cette capacité d'accueil, en limitant notre intervention à des groupes cibles.

RECOMMANDATIONS II

- Renforcer les services de dépistage, de diagnostic et de soutien en matière de santé mentale, à l'école et dans le réseau de la santé.
- Sensibiliser les jeunes aux interactions médicamenteuses.
- Soutenir le rôle préventif des lieux tels que les CJE et les organismes jeunesse, qui sont propices à l'écoute, à la mobilisation et à la relation d'aide, et où les jeunes peuvent se présenter sans rendez-vous.

3 Émission du 8 septembre http://ici.radio-canada.ca/emissions/plus_on_est_de_fous_plus_on_lit/2015-2016/chronique.asp?idChronique=382576 – Page consultée le 17 septembre 2015

4 http://www.rbc.com/community-sustainability/_assets-custom/pdf/The_Worried_Generation_FINAL_FR.pdf – Page consultée le 17 septembre 2015

DES DÉPENDANCES ET DES COMPORTEMENTS INQUIÉTANTS

En ce qui concerne les comportements à risque, nous croyons que la consommation excessive de drogue et d'alcool mérite une attention particulière. Cependant, nous aimerions attirer l'attention sur d'autres comportements inquiétants : le jeu compulsif; la consommation abusive de boissons énergisantes; la cyberdépendance; la consommation de matériel pornographique.

Ces autres dépendances méritent qu'on s'y attarde, car elles peuvent mener à des comportements à risque. Par exemple, un jeune qui aurait accumulé des dettes considérables suite à sa dépendance au jeu pourrait se tourner vers des solutions qui lui semblent simples et rapides, mais qui, dans les faits, pourraient s'avérer dangereuses pour sa sécurité et celle des autres (vol, criminalité, prostitution, agressivité, suicide, alcool au volant, etc.).

La réintégration des cours d'éducation sexuelle à l'école, le maintien des cliniques jeunesse dans les CSSS, le rôle de sensibilisation des policiers communautaires dans les milieux ainsi que les actions concrètes et directes des organismes communautaires sont tous des facilitateurs et des éléments clés à la propagation de l'information pouvant contribuer à la diminution des comportements à risques. De plus, il importe de miser sur des moyens efficaces et accrocheurs tels que des simulations reflétant la réalité. Cette façon de faire permettrait de contrer ou de diminuer la pensée magique des jeunes à l'effet que les risques associés à leurs comportements sont minimes et que les drames n'arrivent qu'aux autres.

RECOMMANDATIONS III

- Assurer l'accessibilité aux services de santé pour tous les jeunes, et ce, malgré les restructurations administratives des services publics.

DES RELATIONS INTERPERSONNELLES HARMONIEUSES ET DES RAPPORTS ÉGALITAIRES

Les jeunes victimes d'intimidation, de stigmatisation ou de racisme vivent des conséquences négatives liées à ces relations inégalitaires et conflictuelles. La promotion des relations saines, combinées à la lutte aux inégalités, est primordiale afin de préserver chez les jeunes leur estime de soi, leur sentiment de compétence ainsi que leur confiance envers autrui et envers l'avenir.

Sur le terrain, nous traitons avec des jeunes de tous les milieux, de toutes les origines et de toutes les orientations sexuelles. Il est vrai que l'ouverture à la différence reste un défi, mais l'évolution sociale des dernières décennies porte fruit. Les jeunes sont prêts à remettre en question les stéréotypes quand on les aborde sous l'angle de la relation interpersonnelle.



Le mardi sans maquillage est un projet d'entrepreneuriat créé par deux adolescentes qui ont souffert d'intimidation au secondaire. Il vise à améliorer l'estime de soi et mobiliser les jeunes contre l'intimidation. Le moyen? Une journée pour oser se montrer tel qu'on est, sans crainte et sans maquillage.

mardisansmaquillage.weebly.com

Une collaboration d'une agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse avec l'école secondaire de son quartier

C'est ce que nous faisons dans les démarches de groupe, qui sont particulièrement propices pour développer l'accueil de l'autre et la collaboration. Voici plusieurs moyens qui pourraient être mis en place ou encore consolidés :

- ▶ Tendre vers des projets et des initiatives où les groupes sont hétérogènes pour favoriser la découverte et confronter les perceptions.
- ▶ Former différents intervenants et enseignants pour agir comme personnes-ressources dans les milieux.
- ▶ Promouvoir et soutenir les organismes œuvrant auprès des minorités ou ceux dénonçant les discriminations présentes dans la société.
- ▶ Continuer à faire des campagnes de promotion et de sensibilisation.

Concernant ce dernier point, nous croyons encore que les campagnes de promotion et de sensibilisation sont de bons moyens pour diffuser de l'information et passer des messages aux jeunes. Toutefois, elles doivent être plus concrètes, si on veut susciter un réel engagement. Nous devons miser sur des moyens plus accrocheurs comme les activités culturelles, la technologie, les réseaux sociaux, etc.

RECOMMANDATIONS IV

- Former différents intervenants et enseignants pour agir comme personnes-ressources dans les différents milieux.
- Promouvoir et soutenir les organismes œuvrant auprès des minorités ou ceux dénonçant les discriminations présentes dans la société.

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE, UNE LACUNE À COMBLER

Enfin, nous croyons que les saines habitudes de vie doivent inclure l'éducation financière. Beaucoup de jeunes souffrent en effet d'un manque de connaissances financières. Leur ignorance les expose aux fraudes, à l'exploitation et à l'endettement, ce qui compromet gravement leur intégration sociale, scolaire et professionnelle. Ces problèmes peuvent aussi les mener vers le désespoir ou la délinquance, et c'est pourquoi nous les incluons dans l'Axe I.

Les membres du Collectif essaient de combler cette lacune depuis plusieurs années avec l'aide de grands partenaires. Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais a créé *L'École de l'argent*, formation courte qui a été reprise par le Mouvement Desjardins sous le nom *Mes finances, mes choix*. Nous croyons que les efforts visant l'éducation financière des jeunes doivent être continus et s'inscrire dans la Politique jeunesse.



Mes finances, mes choix est une formation accréditée de 25 heures visant à sensibiliser, informer, accompagner et mobiliser les jeunes par rapport à une saine gestion de leurs finances personnelles. Le programme est offert aux jeunes de 16 à 35 ans au sein du CJEO, dans le réseau des services sociaux et communautaires ainsi qu'en milieu scolaire.

RECOMMANDATIONS V

- Ajouter l'éducation financière aux priorités de l'Axe I.
- Soutenir les démarches d'éducation financière des jeunes.

RECOMMANDATIONS

I – REGARD GÉNÉRAL

- 1.1 Reconduire la Politique québécoise en matière de saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et y adjoindre une Politique nationale sur la prévention.
- 1.2 Soutenir les écoles dans leurs efforts pour l'adoption et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.
- 1.3 Consolider les initiatives gagnantes du milieu et renforcer la concertation. Ne pas recommencer à zéro.
- 1.4 Mettre en place des mesures fiscales pour encourager la pratique du sport.

II – PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

- 2.1 Renforcer les services de dépistage, de diagnostic et de soutien en matière de santé mentale, à l'école et dans le réseau de la santé.
- 2.2 Sensibiliser les jeunes aux interactions médicamenteuses.
- 2.3 Soutenir le rôle préventif des lieux tels que les CJE et les organismes jeunesse, qui sont propices à l'écoute, à la mobilisation et à la relation d'aide, et où les jeunes peuvent se présenter sans rendez-vous.

III – DÉPENDANCES ET COMPORTEMENTS À RISQUE

- 3.1 Assurer l'accessibilité aux services de santé pour tous les jeunes, et ce, malgré les restructurations administratives des services publics.

IV – RELATIONS INTERPERSONNELLES HARMONIEUSES ET RAPPORTS ÉGALITAIRES

- 4.1 Former différents intervenants et enseignants pour agir comme personnes-ressources dans les différents milieux.
- 4.2 Promouvoir et soutenir les organismes œuvrant auprès des minorités ou ceux dénonçant les discriminations présentes dans la société.

V – ÉDUCATION FINANCIÈRE

- 5.1 Ajouter l'éducation financière aux priorités de l'Axe I.
- 5.2 Soutenir les démarches d'éducation financière des jeunes.

AXE II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Regard général

En tant que praticiens, nous observons chaque jour les conséquences de la non-qualification. Il est clair que l'éducation, la formation et l'acquisition de connaissances sont des clés essentielles pour décrocher des emplois durables et de qualité et pour former des citoyens engagés. Il est clair aussi que l'accès à ce type d'emplois est l'un des principaux facteurs pour prévenir et régler des problèmes sociaux.

Par conséquent, nous partageons la préoccupation du Secrétariat à la jeunesse concernant la persévérance et la réussite scolaire. Toutefois, nous voulons attirer l'attention sur quatre éléments qui nous apparaissent fondamentaux pour bien appréhender la situation :

- ▶ **Le décrochage scolaire** a de multiples causes, dont beaucoup interviennent bien avant l'âge de 15 ans. Il faut donc intervenir très tôt;
- ▶ **La persévérance scolaire** dépend de la motivation du jeune, cette motivation est liée à sa mobilisation dans un projet qui le valorise et qui l'aide à trouver sa propre voie;
- ▶ **L'apprentissage** est un processus actif qui repose sur le besoin de développer ses habiletés et son autonomie, de manière concrète et expérientielle;
- ▶ **L'engagement des gens et la synergie** qu'ils réussissent à développer rend un milieu plus stimulant et soutenant, pas seulement les activités qu'on y trouve.

Observations particulières

Ces observations se fondent sur l'expérience acquise par les membres du Collectif en 20 ans d'intervention auprès de jeunes qui rencontrent des difficultés d'intégration scolaire ou professionnelle, difficultés souvent causées par une expérience négative de l'école.

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN AMONT

D'une part, même si le décrochage se produit à l'école secondaire, il trouve une partie de ses causes à l'école primaire, sinon plus tôt. D'autre part, plus les difficultés sont anciennes, plus elles sont difficiles à surmonter. Ces difficultés placent les enfants en situation d'échec et, si l'on n'intervient pas rapidement, elles peuvent compromettre leur parcours scolaire et, plus tard, leur intégration professionnelle.

Il est donc crucial d'accroître les services de dépistage, le plus tôt possible dans le cheminement des enfants. On peut le faire dès la prématernelle dans le cas des difficultés d'apprentissage, des troubles du déficit d'attention, des troubles de comportement ou des troupes psychomoteurs. L'accompagnement, quant à lui, doit se poursuivre tout au long du primaire.



Passage primaire secondaire

Depuis dix ans, le projet Passage primaire secondaire est intégré dans les services éducatifs de plusieurs écoles de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys : 8 écoles de Lachine, 6 écoles de Verdun, 1 école d'Outremont et 2 écoles de Côte-St-Luc. L'objectif de ce projet est de préparer les jeunes de 6^e année à une transition efficace vers le secondaire, afin de favoriser leur intégration et leur adaptation à ce nouvel environnement.

Au cours de l'année scolaire, les intervenantes du CJE Marquette vont donner des ateliers en classe, en lien avec le développement des habiletés personnelles et académiques des jeunes. Elles abordent des sujets comme l'estime de soi, les techniques d'étude et la résolution de problèmes. Cette série d'ateliers se termine par une visite des jeunes dans une école secondaire et un accompagnement lors des deux premiers jours de classe du cycle secondaire de l'année suivante.

Résultats : Taux de diplomation secondaire V de 85 %

Malheureusement, les enseignants des écoles primaires doivent composer avec le manque de psychologues et d'orthopédagogues, la réduction des heures de récupération, l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes et le manque de ressources. Or, sans outils appropriés, impossible de construire les bases requises pour espérer un taux de diplomation plus élevé. Les compressions budgétaires pénalisent particulièrement les milieux défavorisés. Leurs écoles n'auront d'autres choix que de couper dans les services de soutien aux élèves, comme la Commission scolaire de Montréal a été contrainte de faire¹.

Que compte faire le gouvernement à cet égard? Pour que les objectifs de la Politique jeunesse en matière de persévérance scolaire soient atteints, il est primordial d'investir dans les interventions auprès des moins de 12 ans.

RECOMMANDATIONS I

- Agir précocement en préservant et même en intensifiant les services au premier cycle du primaire, afin que les enfants partent du bon pied.
- Assurer la présence de services spécialisés dans les écoles afin de faire un dépistage efficace et offrir le support professionnel nécessaire aux jeunes vivants avec des troubles d'apprentissage et autres problématiques.

DES DÉCROCHEURS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES À RÉCUPÉRER

On progresse dans la lutte contre le décrochage, mais la situation de certains jeunes est inquiétante : ils passent leur année, mais, en réalité, leur compréhension des notions de base et leur capacité à les transposer dans un contexte de travail diminuent rapidement. Des efforts considérables restent donc à fournir pour atteindre la cible de 80 % de diplomation ou de qualification chez les moins de 20 ans, fixée par le ministère de l'Éducation pour 2020.

On s'attaque donc maintenant au noyau le plus dur : des jeunes qui ont 16 ans et qui n'atteignent pas encore le niveau du secondaire I en français et mathématique. Ils se retrouvent dans les FMS (formations semi-spécialisées) et les FPT (formations préparatoires au travail) et ça ne fonctionne pas toujours.

Nous constatons en effet que la grande majorité des jeunes issus des programmes semblables n'ont pas un fondement académique assez solide pour occuper des emplois de base ou de débutants sur le marché du travail. À cela s'ajoutent souvent des problèmes de discipline, un manque d'encadrement et de ressources personnelles, une absence d'objectifs réalistes et motivants, et des contraintes de la vie quotidienne. Enfin, les lacunes sont parfois aggravées par des problèmes psychosociaux (délinquance, toxicomanie, maladie mentale, pauvreté).

Comme nous le disions dans notre mémoire, déposé en 2011 au Conseil supérieur de l'éducation dans le cadre de la consultation pour l'élaboration du rapport 2012 sur l'état et les besoins de l'éducation, ces jeunes en difficulté peuvent réussir leur intégration sociale et professionnelle avec un bon dépistage, de l'aide et un accompagnement approprié.

¹ <http://www.journaldemontreal.com/2015/09/05/le-vrai-visage-des-compressions-en-education> – Page consultée le 18 sept. 2015

Malheureusement, l'école leur offre très peu de support actuellement. Les enseignants qui se dévouent auprès de ces jeunes ont le feu sacré, mais manquent de formation et de moyens. Plusieurs projets montrent qu'une approche d'intervention conjointe, qui mobilise les compétences complémentaires des écoles et des CJE, est aussi profitable pour les élèves que pour les professeurs.

Dans ce mémoire de 2011, nous recommandons d'évaluer attentivement les contenus offerts par les programmes à cheminement particulier (FMS et FPT), pour mettre de l'avant ce qui fonctionne bien. Nous réitérons notre recommandation, car il faut absolument que ces avenues offrent aux jeunes des formations significatives, qualifiantes et reconnues.

En dehors de l'école, les organismes du milieu ont aussi un rôle complémentaire à jouer auprès des jeunes en difficulté, chacun dans leur champ de compétence (CJE, organismes jeunesse comme les Maisons des jeunes et les Auberges du coeur, bibliothèque, centres de loisirs, etc.).

Par exemple, l'initiative appelée *Protocoles de relance*, menée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys avec les 6 CJE de son territoire pour rejoindre rapidement tous les jeunes décrocheurs, a fait ses preuves. La liste des jeunes décrocheurs est remise 4 fois l'an aux CJE concernés pour qu'ils puissent les contacter et les aider à se remettre en action.

Un des fondateurs du CREPAS, le professeur et chercheur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) Michel Perron, a rappelé que les projets menés par ces organismes dépassent le cadre de l'école et engagent l'ensemble du milieu. « *L'enjeu de la mobilisation communautaire est aussi important que la mobilisation scolaire²* », a souligné Michel Perron, reprenant une des recommandations du rapport du Groupe d'action sur la persévérance scolaire, présidé par le banquier L. Jacques Ménard. « *Le décrochage n'est pas un problème scolaire, mais un problème de société.* » Le chercheur a participé à la rédaction de ce rapport publié en 2009.



Ateliers de motivation en lutte au décrochage scolaire (AMLD)

En partenariat avec les écoles secondaires, les groupes d'alphabétisation et les maisons des jeunes, le CJE de la MRC de L'Islet a mis en place un projet d'intervention intensive auprès de la clientèle potentiellement décrocheuse et en difficulté d'apprentissage (FPT, FMS). Ainsi, un soutien pédagogique individualisé hebdomadaire, combiné à la mise en place d'activités de motivation permet à une trentaine de jeunes de développer un sentiment de réussite scolaire et d'appartenance à leur école. Voici quelques exemples d'activités : Atelier de connaissance de soi, visites d'entreprises, visites de CFP, sorties culturelles, activités de connaissance des métiers, etc.

Résultats : 95 % de maintien à l'école

RECOMMANDATIONS II

- Établir les parcours scolaires en fonction du diplôme de secondaire et non pas en fonction de l'âge.
- Évaluer les retombées des programmes scolaires FMS (formation semi-spécialisée) et FPT (formation préparatoire au travail).
- Ajouter les jeunes de la Formation générale aux adultes (FGA) dans nos cibles, car ils sont d'ex-décrocheurs qui risquent fort de récidiver si nous ne leur donnons pas le soutien nécessaire.

Propositions d'améliorations

DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES

Dans ce contexte, la valorisation de solutions novatrices et la mobilisation des partenaires sont d'autant plus importantes que l'intervention de l'État diminue. Permettez-nous de citer un article de la revue Vie pédagogique sur la perception, la motivation et l'apprentissage chez des élèves faibles au secondaire :

« (...) il revient aux adultes, professionnels de l'éducation, de découvrir ce qui empêche certains jeunes de progresser dans leurs apprentissages. Certes, les espoirs de réussite doivent tenir compte de la capacité intellectuelle de chacun, et les écarts sont grands dans une classe d'élèves en difficulté, mais il faut viser à amener chacun à exploiter au maximum son potentiel. La mise en place d'activités pédagogiques susceptibles de favoriser une reprise de motivation chez les élèves démotivés s'avère alors essentielle à la relance de leur processus d'apprentissage scolaire »³.

Nombre d'écoles ont su développer des approches pédagogiques particulières ces dernières années (concentrations sport, art, science, informatique, l'entrepreneuriat ou découverte du monde). Malheureusement, ces projets sont trop souvent réservés aux jeunes les plus doués. Nous croyons qu'ils devraient être utilisés en priorité avec les élèves qui s'adaptent mal à l'enseignement traditionnel, car elles ont un puissant effet sur la motivation.

Sans sacrifier une formation de base solide, nous croyons possible de proposer des méthodes d'apprentissage qui donnent du sens aux activités éducatives proposées aux jeunes. Nous devons constamment inventer des approches créatives et diversifiées pour capter l'attention des jeunes. Issus des CJE, plusieurs projets d'écoles communautaires ont vu le jour dans les dernières années. Ces écoles adaptées et alternatives, qui respectent les différents modes d'apprentissage des jeunes, conviennent particulièrement aux jeunes plus éloignés du marché du travail.

Par exemple, des initiatives comme l'École Nouvelle Option Beauce-Nord⁴ en Chaudière-Appalaches, ou l'École du Milieu à LaSalle⁵ près de Montréal, ont permis de rejoindre plusieurs jeunes hors du circuit régulier et de les aider à raccrocher, ce qu'ils n'auraient pas fait sans un soutien provenant de la communauté.



L'École Nouvelle Option Beauce-Nord permet aux jeunes, ne cadrant pas dans le milieu scolaire régulier, de retourner aux études, et ce, dans une école adaptée et différente.

Accompagnés d'un enseignant de la Commission scolaire de la Beauce-Étchemin et d'un intervenant du Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord, les participants reçoivent le soutien nécessaire pour progresser en français et en mathématiques. De plus, plusieurs activités et projets de groupe leur sont proposés afin qu'ils développent leurs compétences personnelles.

L'École publique n'est pas en reste. Certaines expériences comme celles des écoles Félix-Antoine⁶ et Marie-Anne⁷, à Montréal, donnent des résultats remarquables en misant sur l'encadrement et la relation humaine. Ces initiatives sont très porteuses, mais elles doivent être soutenues par l'État pour se déployer davantage et surtout se consolider.

3 *La perception, la motivation et l'apprentissage chez des élèves faibles au secondaire : La lecture d'un quotidien*, Ginette Plessis-Bélair, Noëlle Sorin et Katya Pelletier dans Vie pédagogique, Site Internet, no 139 Avril • Mai 2006

4 <http://www.enbeauce.com/actualites/societe/184284/lecole-nouvelle-option-beauce-nord-ouvrira-ses-portes-prochainement> – Page consultée le 18 sept. 2015

5 <http://www.destinationtravail.org/#!lecoledumilieulasalle/c1i6d> – Page consultée le 18 sept. 2015

6 http://www.ecolefelixantoine.qc.ca/ecole_felix_antoine_mission.html – Page consultée le 18 sept. 2015

7 <http://ecolesalexamen.telequebec.tv/emissions/2/l-ecole-des-raccrocheurs> – Page consultée le 18 sept. 2015

Par ailleurs, l'alternance travail-études donne d'excellents résultats. C'est un modèle particulièrement intéressant au secondaire et au collégial pour les jeunes qui ont besoin d'apprendre dans le concret et ceux qui ont des difficultés financières. En outre, il offre une porte d'entrée directe sur le marché du travail.

RECOMMANDATIONS III

- Soutenir l'innovation sociale dans la lutte contre le décrochage scolaire et ouvrir l'école sur le milieu.
- Donner plus de moyens aux écoles et aux groupes du milieu pour contribuer à la persévérance scolaire à travers leurs champs d'expertise.
- Accroître les programmes d'alternance travail-études à tous les niveaux d'enseignement.

LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT, LA CLÉ DU SUCCÈS

Ces initiatives montrent que le partenariat est la clé du succès. Dans ce contexte, nous déplorons parfois un manque de volonté de la part des structures régionales et provinciales. Pourtant, quand nous signons des ententes de collaboration avec un Centre Jeunesse ou une Commission scolaire, par exemple, cela fait toute la différence. Cela favorise le développement d'interventions durables, basées sur des engagements clairs et des responsabilités réciproques.

Nous croyons que le gouvernement et le Secrétariat à la jeunesse doivent jouer un rôle central à cet égard, en balisant et supervisant la concertation entre ministères et organismes, et en inscrivant cette orientation dans la Politique québécoise de la jeunesse.

La concertation ne doit pas se limiter au dialogue entre les instances publiques, parapubliques et les organismes jeunesse. La mise en place de passerelles et de modèles de collaboration doit aussi inclure le secteur privé. Que ce soit par intérêt, pour préparer la main d'œuvre de demain, ou par sens de la communauté, le secteur privé a une responsabilité sociale à assumer. Le CJE Ouest-de-l'Île a présenté un mémoire à ce sujet à la Commission d'examen des finances publiques⁸. On sait aussi que l'entrepreneuriat social suscite de plus en plus d'intérêt dans le monde des affaires.^{9 10} Enfin, le secteur privé est actif dans la philanthropie sociale, comme l'a bien montré la Fondation Chagnon avec le projet Réunir-Réussir (R²)¹¹, que le gouvernement du Québec doit continuer de soutenir.

Plusieurs CJE ont imaginé des stratégies pour sensibiliser les entreprises aux enjeux de la conciliation travail-études pour les jeunes, pensons au projet **Équi T-É**, à Montréal, initié par le PREL (Partenaires pour la réussite éducative des jeunes des Laurentides) ou le projet **Conciliation travail-études 6-9-15** à Gatineau. Il s'agit de projets innovateurs qui mettent de l'avant la relation privilégiée entre l'employeur et son employé-élève et qui placent l'employeur dans un rôle de mentor quant à sa réussite éducative.

Conciliation travail-études 6-9-15

Cette initiative du CJE de l'Outaouais vise à contrer le décrochage scolaire et à favoriser la persévérance scolaire des jeunes en certifiant des employeurs. Concrètement, les employeurs portent une attention particulière aux principes IDÉAUX de réussite scolaire du 6-9-15 soit de : ne pas faire travailler les étudiants plus de 6 heures par jour, entre le lundi et le jeudi, pendant la semaine scolaire, terminer au plus tard à 21 heures (9 h) et limiter à 15 heures le nombre d'heures de travail par semaine durant l'année scolaire.

Résultats : en deux ans, 215 entreprises certifiées et 3 500 jeunes sensibilisés

8 <http://cjeouestile.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/memoire-sur-la-responsabilite-sociale-des-entreprises.pdf> – Page consultée le 19 sept. 2015

9 <http://www.lesaffaires.com/strategie-d-entreprise/entreprendre/entrepreneuriat-social/577161> – Page consultée le 19 sept. 2015

10 <http://zebrea.com/creer-des-partenariats-innovants-en-entrepreneuriat-social-2/> – Page consultée le 19 sept. 2015

11 <http://www.reunirreussir.org/> – Page consultée le 19 sept. 2015

RECOMMANDATIONS IV

- Inciter les entreprises à faire leur part pour soutenir la persévérance scolaire, par des mesures concrètes.

LES SERVICES EN ORIENTATION DIFFICILEMENT ACCESSIBLES

En matière d'orientation, il faut souligner le manque de disponibilité des services. Le nombre de conseillers en orientation est nettement insuffisant dans les écoles. En dehors des écoles, la situation n'est pas meilleure : les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement pour les adultes de 16 ans et plus (SARCA) ne suffisent pas à la tâche; et il n'y a presque plus de services dans les Centres locaux d'emploi (CLE). Il y a aussi des services dans le privé, mais leurs coûts sont élevés et ne sont donc pas accessibles à tous.

Dans les CJE qui offraient des démarches d'orientation à l'ensemble des jeunes avant mars 2015, dont les décrocheurs, les étudiants et les jeunes travailleurs, il faut savoir qu'ils ne peuvent plus le faire depuis qu'Emploi-Québec a changé leur cadre de financement.

Au-delà de la quantité de services, il y a leur qualité. Les démarches d'orientation sont souvent trop sommaires. Il est crucial de proposer aux jeunes un réel processus de réflexion et de connaissance de soi, qui inclut des visites exploratoires et des rencontres avec des représentants de différents métiers. De telles démarches devraient être obligatoires et amorcées dès la première année du secondaire. Elles permettraient une véritable orientation, tout en favorisant la persévérance scolaire, en aidant les jeunes à faire un lien concret entre leurs aspirations, leurs études et le marché du travail.

Rappelons que l'approche des CJE est basée sur une démarche complète, une approche globale mobilisatrice qui combine la connaissance de soi et l'exploration du milieu de travail, en individuel ou en groupe. Dans ce contexte, il serait certainement approprié de permettre aux CJE d'offrir à nouveau des démarches d'orientation à tous les jeunes, et ce, après une juste évaluation des besoins de la collectivité de façon à éviter les dédoublements.

RECOMMANDATIONS V

- Confirmer le rôle des CJE en matière de services en orientation scolaire et professionnelle.
- Augmenter la possibilité d'expérimenter, d'explorer avec des stages.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE À DÉMYSTIFIER

Un travail de démystification et un dialogue de sensibilisation doivent se mettre en place sur les possibilités de carrières au niveau technique et professionnel, en relation avec la réalité du marché du travail. La pression familiale est forte concernant la réussite scolaire, mais elle est souvent déconnectée des capacités réelles des jeunes, notamment dans les familles hautement scolarisées ou issues de l'immigration.

À cela doivent s'ajouter un renforcement des démarches d'exploration et d'expérimentation, dans le cadre de l'orientation scolaire. La découverte du marché du travail devrait être soutenue par des visites d'entreprise et de l'information sur les métiers exercés dans la région.

Il est aussi important d'ouvrir les portes des écoles aux organismes communautaires, aux parents et aux acteurs du milieu. En plus de renseigner les jeunes, ils tissent un réseau de soutien, véritable filet de sécurité, qui sera très utile après la formation.

Le document de consultation évoque une expansion du programme d'apprentissage en milieu de travail. C'est une perspective prometteuse, car elle est directement reliée au marché du travail et elle séduirait les jeunes qui ont besoin d'avoir les deux pieds bien ancrés dans la réalité.

Elle soulève cependant plusieurs questions :

- ▶ A-t-on évalué l'efficacité de ces programmes au Québec?
- ▶ Le monde scolaire voit-il d'un bon œil l'idée de partager son rôle d'éducation, de formation et de diplomation avec les entreprises?
- ▶ Les entreprises sont-elles prêtes à investir temps et argent dans la formation de leur futur personnel? Leur culture de formation n'est pas très développée, si on la compare à celle de l'Allemagne et des pays scandinaves.

Il est bien évident qu'il faut établir un nouveau partenariat entre le secteur de l'éducation et celui de la main d'œuvre. Compte tenu de notre expérience, nous pensons qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Il faudra une volonté forte de chaque secteur pour y arriver.

Les CJE ont beaucoup à offrir à cet égard, car ils ont travaillé à créer des ponts avec les entreprises ces dernières années, dans le cadre de leurs différentes stratégies de recherche et de maintien en emploi. Pensons aux stages, au mentorat, à l'éducation financière, à l'entrepreneuriat ou à l'organisation de Salon de l'emploi pour les jeunes. Leur savoir-faire est un atout dans toute stratégie de partenariat école-entreprises-communauté.

RECOMMANDATIONS VI

- Ouvrir la porte des écoles aux organismes communautaires et aux acteurs du milieu (entreprises, municipalités, etc.) pour valoriser la formation professionnelle.
- Adapter et diversifier l'offre de services des Centres d'éducation des adultes et des Centres de formation professionnelle aux besoins particuliers des jeunes issus de l'immigration.
- Demander aux entreprises d'occuper un rôle de premier plan dans la valorisation de la formation professionnelle.

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES, UN COMPLÉMENT EFFICACE

Les activités parascolaires, au même titre que les activités d'expérimentation et de découverte ou même l'engagement bénévole permettent aux jeunes d'acquérir des habiletés, des compétences et de vérifier leurs intérêts. Elles peuvent aussi jouer un rôle déterminant pour renforcer l'estime de soi chez les jeunes. Elles sont donc un complément très efficace aux activités pédagogiques pour encourager la persévérance et favoriser la réussite, d'autant plus qu'elles suscitent un réel sentiment d'appartenance envers l'école.

Malheureusement, les activités parascolaires coûtent très cher aux parents; plusieurs enfants n'y ont donc pas accès. De plus, elles s'ajoutent à la tâche lourde déjà des enseignants. Il faudrait plutôt accentuer les liens avec les organismes du milieu qui offrent souvent des activités gratuites pour les jeunes des milieux défavorisés.

RECOMMANDATIONS VII

- Accentuer les liens avec les organismes du milieu qui offrent souvent des activités gratuites pour les jeunes des milieux défavorisés.

RECOMMANDATIONS

I – L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN AMONT

- 1.1 Agir précocement en préservant et même en intensifiant les services au premier cycle du primaire, afin que les enfants partent du bon pied.
- 1.2 Assurer la présence de services spécialisés dans les écoles afin de faire un dépistage efficace et d'offrir le support professionnel nécessaire aux jeunes vivants avec des troubles d'apprentissage et autres problématiques.

II – DES DÉCROCHEURS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES À RÉCUPÉRER

- 2.1 Établir les parcours scolaires en fonction du diplôme de secondaire et non pas en fonction de l'âge.
- 2.2 Évaluer les retombées des programmes scolaires FMS (formation semi-spécialisée) et FPT (formation préparatoire au travail).
- 2.3 Ajouter les jeunes de la Formation générale aux adultes (FGA) dans nos cibles, car ils sont d'ex-décrocheurs qui risquent fort de récidiver si nous ne leur donnons pas le soutien nécessaire.

III – DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES

- 3.1 Soutenir l'innovation sociale dans la lutte contre le décrochage scolaire et ouvrir l'école sur le milieu et donner plus de moyens aux écoles et aux groupes du milieu pour contribuer à la persévérance scolaire à travers leurs champs d'expertise.
- 3.2 Accroître les programmes d'alternance travail-études à tous les niveaux d'enseignement.

IV – LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES EST UN ATOUT

- 4.1 Inciter les entreprises à faire leur part pour soutenir la persévérance scolaire, par des mesures concrètes.

V – LES SERVICES EN ORIENTATION DIFFICILEMENT ACCESSIBLES

- 5.1 Confirmer le rôle des CJE en matière d'orientation scolaire et professionnelle.
- 5.2 Augmenter la possibilité d'expérimenter, d'explorer avec des stages.

VI – LA FORMATION PROFESSIONNELLE À DÉMYSTIFIER

- 6.1 Ouvrir la porte des écoles aux organismes communautaires et aux acteurs du milieu (entreprises, municipalités, etc.) pour valoriser la formation professionnelle.
- 6.2 Demander aux entreprises d'occuper un rôle de premier plan dans la valorisation de la formation professionnelle.

VII – LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES, UN COMPLÉMENT EFFICACE

- 7.1 Accentuer les liens avec les organismes du milieu qui offrent souvent des activités gratuites pour les jeunes des milieux défavorisés.

AXE III : DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Regard général

Le développement de l'employabilité et l'intégration au marché du travail sont les principaux champs d'expertise des CJE. À la lumière de notre longue expérience, nous voyons plusieurs motifs d'inquiétude dans la situation actuelle, qui ne sont pas nécessairement reflétés dans le document de consultation du Secrétariat à la jeunesse.

LE TAUX DE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ DES EMPLOIS DES JEUNES NOUS PRÉOCCUPENT

Les statistiques officielles sous-estiment le nombre de sans-emploi, en excluant les personnes qui ont renoncé à se chercher du travail. Dans un article du journal *Les affaires*, d'après les données les plus récentes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le vrai taux de chômage au Québec serait de 14,1 % et non de 7,7 %¹. Il y a des groupes où le taux de chômage est très élevé, notamment les jeunes de 15 à 24 ans peu diplômés et les immigrants².

En plus du chômage, nous nous inquiétons de la précarité grandissante des emplois occupés par les jeunes, en souhaitant qu'ils ne restent pas piégés dans cette situation. Il est nécessaire de mentionner que c'est tout le marché du travail qui se précarise en ce moment. « *Aujourd'hui, au Québec et ailleurs en Occident, l'emploi atypique, c.à.d. à temps partiel, contractuel, temporaire ou indépendant, est le lot plus ou moins volontaire d'un travailleur sur trois. En 1976, c'était un sur six.*³

L'ADÉQUATION ENTRE LES JEUNES ET LES EMPLOIS EST PROBLÉMATIQUE POUR CERTAINS JEUNES

Il est vrai que les pénuries de main-d'œuvre facilitent l'entrée sur le marché du travail des jeunes qui ont des qualifications en demande. Certains employeurs comme le CHUM les courtisent même dès le début de leur formation professionnelle⁴.

Néanmoins, le marché du travail est très exigeant et il serait étonnant que les départs massifs à la retraite suffisent à régler le chômage des jeunes. L'inadéquation des compétences, le manque de qualifications, le manque d'expérience, les problèmes personnels, voilà autant de facteurs qui empêcheront une partie des jeunes d'accéder aux emplois offerts⁵.

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE MONTRÉAL ET DES RÉGIONS SONT À CONSIDÉRER

L'attribution équitable et rigoureuse des programmes et mesures entre les différents territoires est un défi, en regard de la grande concentration de jeunes, vivant ou gravitant dans la métropole. Par la force des choses, cette dernière porte le dynamisme d'un lieu de convergence pour la jeunesse québécoise.

1 *Le vrai taux de chômage du Québec n'est pas de 7,7 %, mais de 14,1 % !* Les Affaires, <http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/general/le-vrai-taux-de-chomage-du-quebec-nest-pas-de-77-mais-de-141/580582> – Page consultée le 23 septembre 2015

2 *Montréal : la crème des immigrants au chômage*, Les Affaires, <http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/general/monreal-la-creme-des-immigrants-au-chomage/575632> – Page consultée le 23 septembre 2015

3 *La précarisation du travail*, Rudy Le Cours, La Presse, http://plus.lapresse.ca/screens/78191386-0400-4435-87ce-6b49fe147f16%7C_0.html – Page consultée le 25 septembre 2015

4 *60 secondes avec : Mathieu Harnois, agent de gestion du personnel au CHUM*, Les Affaires, <http://www.lesaffaires.com/strategie-d-entreprise/management/nous-devons-trouver-d-autres-facons-de-nous-demarquer-pour-attirer-des-candidats---mathieu-harnois-agent-de-gestion-du-personnel-au-chum/581151> – Page consultée le 27 août 2015

5 *Les pénuries de main-d'œuvre existent-elles réellement au Canada?* Immigration, Canada, <http://www.immigration.ca/fr/2015/156-canada-immigration-news-articles/2014/august/883-do-labour-shortages-really-exist-in-canada.html> – Page consultée le 23 septembre 2015

D'autre part, les régions ont des besoins spécifiques. Il y a une tension ici entre le sentiment d'appartenance régionale et les débouchés professionnels. Il y a aussi des particularités géographiques et sociales à prendre en considération. La répartition des ressources devra tenir compte du bassin de population à desservir, mais aussi des besoins particuliers des régions et de l'occupation dynamique du territoire. Or, le document de consultation est muet à ce sujet, sinon pour souhaiter une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.

L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DEMANDE AUSSI UNE INTERVENTION PRÉCOCE

Il faut signaler à cet égard que l'autonomie professionnelle se prépare tout au long de l'adolescence. Les activités parascolaires, les activités de loisir, les coopératives jeunesse de services, les projets d'entrepreneuriat scolaire, le bénévolat exigé dans les écoles internationales, les activités culturelles, sont tout autant d'occasions de développer les compétences socioprofessionnelles requises pour intégrer le marché du travail.

Observations particulières

L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES D'EMPLOYABILITÉ

Dans la population actuelle, les jeunes sont minoritaires. Il est donc très important d'aider, non seulement les jeunes bénéficiaires de la sécurité du revenu, mais bien tous les jeunes, sans discrimination, afin de les préparer à leur arrivée sur le marché du travail et durant les différentes transitions vers l'autonomie. Nous nous réjouissons donc que la future Politique québécoise de la jeunesse s'intéresse à tous les jeunes.

Nous pensons donc que la Stratégie d'action jeunesse doit comprendre des mesures qui s'adressent à l'ensemble des jeunes et ne pas seulement cibler les « clientèles à risque ». Il ne faut pas se cloisonner dans une approche purement clientéliste, car nous risquons de perdre des jeunes qui ont besoin d'aide et qui n'auraient pas été identifiés.

Les CJE revendiquent depuis longtemps l'adoption de mesures de soutien aux jeunes « sans chèque », qui étaient laissés pour compte. Nous sommes donc heureux que l'on reconnaisse l'existence d'un groupe de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (les NEEF). Ce sont les jeunes marginaux, ceux qui ont des emplois précaires, les jeunes de la rue.

Ces jeunes sont inclus dans la mission initiale des CJE, mais, malheureusement, ils n'ont presque plus accès aux services financés par Emploi Québec. Ils ne sont pas les seuls : c'est aussi le cas des jeunes en situation précaire travaillant à temps plein, de ceux qui sont surqualifiés, de ceux qui ont un travail atypique ou de ceux dont le salaire ne correspond pas aux charges familiales. Pensons aussi aux étudiants à temps plein qui sont pour ainsi dire exclus des CJE depuis avril 2015. Les jeunes rencontrés nous disent que les services de recherche d'emploi sont insuffisants dans le milieu scolaire, particulièrement pour ceux qui ont des difficultés particulières.

Une autre caractéristique des jeunes, c'est que leur situation évolue très rapidement, vers le mieux ou vers le pire. Les interventions ciblées n'ont pas la souplesse voulue pour s'adapter à cette évolution. Il faut aussi savoir que la motivation des jeunes est fragile : nous devons les embarquer « juste à temps », c'est-à-dire au moment où ils sont prêts à agir. Si nous compliquons l'accès aux services en alourdissant les procédures d'admission, nous les perdrons.

Pour toutes ces raisons, nous revendiquons les moyens nécessaires pour aider tous les jeunes qui en ont besoin, au moment où ils en ont besoin et comme ils en ont besoin.

RECOMMANDATIONS I

- Donner à tous les jeunes du Québec l'accès aux services d'employabilité qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur mission de lutte contre l'exclusion.

L'APPROCHE GLOBALE DES CJE

Depuis 1995, les CJE sont reconnus comme des intervenants de première ligne dans la stratégie québécoise d'employabilité. Ils ont été créés et déployés grâce à une alliance de partenaires soucieux de combattre l'exclusion chez les jeunes. Voilà pourquoi, dès le départ, les CJE ont fait de l'approche globale et de l'accès universel les deux piliers de leur mission. Ce choix s'appuie sur des principes : prendre en compte toutes les dimensions de la personne et ne pas faire de discrimination. Il s'appuie aussi sur un souci d'efficacité : le projet personnel est un moteur de mobilisation et la diversité est un facteur de renforcement et d'intégration.

Rappelons comment s'articule l'approche globale des CJE. Pour nous, l'employabilité se définit comme un ensemble de compétences créant l'autonomie professionnelle nécessaire pour accéder au marché du travail. Notre travail consiste à mobiliser le jeune pour qu'il acquière ces compétences. Il s'agit de le prendre là où il est pour l'aider à se rendre là où il veut aller, démarche que nous résumons dans la devise : « un jeune, un projet ».

De cette manière, nous aidons les jeunes à se doter de plans personnalisés qui tiennent compte de leurs réalités propres, dans toute leur diversité. Nous valorisons aussi leurs intérêts et leurs capacités, en respectant l'originalité de leur cheminement et en mobilisant les ressources de la collectivité autour de leur projet.

À long terme, nous croyons que cette approche assure une intégration efficace et durable des jeunes adultes au marché du travail puisqu'elle respecte leurs aspirations professionnelles et qu'elle les prépare à faire face aux obstacles qui pourront survenir par la suite.

UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE POUR LES JEUNES PLUS VULNÉRABLES

Tout en privilégiant l'accès universel, les membres du Collectif reconnaissent que certains groupes de jeunes ont besoin d'un soutien spécifique. Parmi eux, **les jeunes qui sont sur le point de quitter les Centres jeunesse** vivent une situation particulièrement difficile⁶. Privés de soutien familial, révoltés, confrontés à des retards d'apprentissage, ils ont besoin d'interventions spécialisées pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle. Certains de nos membres mettent déjà leur savoir-faire au service des Centres jeunesse, mais cette collaboration demande à être renforcée et encadrée.

Par exemple, les CJE pourraient s'associer aux Centres Jeunesse du Québec pour aider à déployer le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)⁷, développé par l'Association des Centres jeunesse du Québec dans le cadre du Programme de qualification des jeunes qui vise à favoriser l'autonomie des jeunes en vue de la fin de la prestation des services, à leur majorité. Il serait ainsi possible d'élaborer un plus grand nombre de plans de transition concertés pour ces jeunes plus vulnérables, afin qu'ils poursuivent leur cheminement vers l'autonomie.

Nous aimerions ajouter que le Programme *Jeunes en action*, dont nous avons fait mention dans l'Âxe I, est la mesure toute indiquée pour offrir un accompagnement intensif de longue durée à ces jeunes. Il serait approprié d'élargir ses critères d'admissibilité pour accueillir des jeunes de 16 à 29 ans et d'avantage de jeunes sans chèque.

Collaboration avec le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU)

En mai 2011, le CJE Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville (ABC) a signé une première entente de collaboration avec le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU). L'arrivée de cette nouvelle clientèle a incité le CJE ABC à adapter ses pratiques afin de coller à la réalité de ces jeunes qui vivent en centre de réadaptation, en foyer de groupe ou en famille d'accueil. Ils arrivent avec un lourd passé, malmenés par la vie.

Au dire du directeur général du CJE, les partenaires ont dû accentuer la collaboration multidisciplinaire et développer de nouvelles façons de faire. « *Souvent, nous accueillons le jeune avec son éducateur et, parfois même, les rencontres ont lieu directement au foyer de groupe. Avec le temps, une belle complicité s'est établie et tout le monde est gagnant!* »

6 *Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse* Martin GOYETTE et al., http://crevaj.ca/wp-content/uploads/2015/08/soutien_passage_centres_jeunesse.pdf – Page consulté le 23 septembre 2015

7 *Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du Plan d'acheminement vers l'autonomie*, <http://www.ropphl.org/teva/pdf/b11-9-2-ga-pca.pdf>, – Page consulté le 25 septembre 2015

Durant cette période cruciale de transition, le CJE devient un véritable point de repère pour aider ces jeunes à s'adapter à leur nouvelle vie, réussir leur insertion sociale et professionnelle et s'intégrer dans la communauté. Certains des jeunes référés il y a 3 ans ont maintenant 18 ans et continuent leur cheminement vers l'autonomie en participant aux activités de l'organisme.

Nous pensons qu'il serait aussi souhaitable de développer davantage de projets avec contribution financière pour **les jeunes de 16-17 ans**, pour leur permettre d'acquérir des compétences de base. Nous pourrions nous inspirer de mesures gagnantes comme le programme Connexion-compétences, au fédéral. Ce programme permettait à des jeunes très éloignés du marché du travail de connaître un premier succès tangible. Les clés de son succès étaient le soutien financier accordé aux jeunes, les stages en emploi, l'accompagnement serré et personnalisé.



Totem jeunesse

Totem jeunesse est un projet de développement de l'employabilité développé par le CJE de la MRC de L'Islet dans le cadre du programme Connexion-compétences. Il comprend huit semaines de préparation à l'emploi (atelier de connaissance de soi, résolution de problèmes, connaissance du marché du travail, amélioration des attitudes, développement des compétences, atelier pratique...), combinées à une période des six semaines de stage de transition, suivie d'une autre période de 14 à 22 semaines de stage en entreprises.

Résultats : 100 % de réussite : 50 % insertion en emploi, 50 % retour aux études

Les jeunes issus de l'immigration sont aussi vulnérables à plusieurs égards. D'une part, ils souffrent de la situation de leurs parents. Nous savons que plusieurs familles immigrantes sont plus défavorisées par rapport au reste de la population, que ce soit sur les plans du revenu, de l'emploi ou du logement. Ces familles ne peuvent pas toujours apporter le même soutien à leurs enfants à cause du décalage linguistique ou culturel, et parce que leurs réseaux sont moins développés. Enfin, les enfants eux-mêmes ont souvent accumulé un retard à cause du changement de pays et de système scolaire, quand ce n'est pas à cause de conflits de valeurs entre la culture d'origine et la culture d'accueil.



Québec Pluriel est un programme de mentorat pour les jeunes issus des communautés culturelles ou des minorités visibles afin de les aider dans leurs recherches d'emploi. Plusieurs CJE du Québec, dont le CJE de l'Outaouais, le CJE Notre-Dame-de-Grâce et le CJE de l'Ouest-de-l'Île.

Résultats : Intégration en emploi pour les jeunes de communautés culturelles ou minorités visibles

D'autre part, ces jeunes font face à la même discrimination systémique que leurs parents quand ils essaient d'accéder au marché du travail. Dans certains cas, il s'agit de la méfiance suscitée par un nom à consonance étrangère⁸, dans d'autres cas, c'est la reconnaissance des titres de compétences ou la couleur de la peau qui fait obstacle.

8 *Étude sur la discrimination à l'embauche : mieux vaut s'appeler Bélanger que Traoré*, Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2012/05/29/008-etude-discrimination-embauche-montreal.shtml>

On ne peut pas non plus passer sous silence la situation des **jeunes vivant avec un handicap**. Nous réalisons que très peu d'entre eux fréquentent nos services. Une des causes possibles est l'incapacité de plusieurs CJE à adapter leurs locaux ou leurs outils aux besoins de ces jeunes. Un support financier adéquat serait nécessaire pour remédier à cette situation. Nous les référons dans les services spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées quand ils sont disponibles sur nos territoires. Force est de constater que le budget de ces organismes stagne depuis des années, ce qui a des impacts importants sur l'accessibilité de ces services à de nouvelles personnes.

RECOMMANDATIONS II

- Reconnaître que la mise en mouvement, la mobilisation et la motivation des jeunes éloignés du marché de l'emploi exigent une approche et des moyens spécifiques.
- S'assurer que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale étudient, proposent et mettent en œuvre, conjointement, des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 16 et 17 ans en termes de préemployabilité et d'employabilité.
- Établir des ententes de collaboration avec les CJE et les autres partenaires du milieu pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes provenant des Centres jeunesse, lors de leur majorité.

Propositions d'amélioration

LES FACTEURS DE SUCCÈS

► L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

Les stages en entreprise sont essentiels pour concrétiser les nouvelles compétences acquises et soutenir concrètement l'intégration des jeunes. Nous pensons qu'il faut instaurer une Stratégie nationale de stages en entreprises, si l'on veut atteindre des résultats cohérents et significatifs. L'appui de la Commission des partenaires du marché du travail serait un atout pour inciter la négociation d'une telle entente de collaboration entre les entreprises et les organismes communautaires dédiés au développement de la main d'œuvre.

Le succès d'un stage, pour qu'il mène à une intégration durable, doit comprendre quatre ingrédients : une préparation avant, un encadrement pendant et un suivi après le stage, avec un cadre de financement correspondant. Le programme doit effectivement prévoir du financement pour défrayer le salaire des stagiaires, soutenir les entreprises durant le stage (apprentissage en milieu de travail) et assurer l'encadrement tout au long de la démarche (CJE et organismes de développement de l'employabilité.)

RECOMMANDATIONS III

- Créer un Programme national de stages en entreprise.
- Utiliser le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour financer ce programme.

► LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

Comme pour les adultes, la conciliation famille-travail-études est un enjeu important si l'on veut favoriser l'intégration des jeunes parents. Un élément central est certainement l'accès aux garderies subventionnées. « *De plus en plus de travailleurs ont eu leurs enfants vers la fin de la trentaine et doivent, de surcroît, soutenir leurs parents vieillissants parce qu'ils sont les seuls à être disponibles dans leur proche entourage. Si on ajoute la monoparentalité découlant de séparations qui surviennent de plus en plus tôt dans la vie des enfants, il y a souvent autant de situations que de familles*⁹ ».

Chose certaine, le réseau actuel des Centres de la petite enfance offre des services essentiels et à bon prix, qu'il faut soutenir tout en les adaptant à la réalité des jeunes. Les groupes de femmes en employabilité et le Réseau pour un Québec en famille ont élaboré un ensemble de solutions dont on aurait avantage à s'inspirer.

RECOMMANDATIONS IV

- Déployer une politique en matière de conciliation famille-travail-études claire et adaptée à la réalité actuelle des jeunes, et inspirée par les projets et initiatives déjà implantés qui ont du succès.

► L'ACCOMPAGNEMENT LORS DES ÉTAPES DE TRANSITION

Chaque période de transition amène son lot de difficultés. Nous aurions intérêt à prévoir des passerelles entre chaque étape, car les jeunes risquent de se retrouver sans accompagnement pendant ces transitions. On l'a vu plus haut au sujet des jeunes pris en charge par les services de protection de la jeunesse, mais c'est aussi vrai pour ceux qui terminent un cycle d'études.

Ces passerelles permettraient d'établir un lien plus fort entre les différents secteurs de formation (formation générale des jeunes, formation générale des adultes, formation professionnelle, Cegep) et entre la formation et l'entrée sur le marché du travail.

Lors de cette dernière étape, pour aider les jeunes à réussir leur intégration, il faut une connaissance fine du marché de l'emploi et des besoins des entreprises. Nous devons donc entretenir des liens solides avec les employeurs. Ce travail ne se fait pas sans effort : il exige un agent de liaison avec les entreprises. Son rôle serait d'apparier l'employeur et l'employé, puis de les soutenir tous les deux après l'embauche, dans le cadre d'une approche spécifique.

Le rôle que jouent déjà les CJE et les organismes de développement de la main d'œuvre, lors de ces différentes transitions, devrait être reconnu et renforcé. Les jeunes qui transitent d'une étape à l'autre bénéficieraient d'une continuité de services adaptés à leurs besoins.

RECOMMANDATIONS V

- Créer des passerelles formelles entre les différents secteurs de formation et entre la formation et l'entrée sur le marché du travail; renforcer le rôle des CJE et des organismes de développement de la main d'œuvre lors des étapes de transition.

9 Réseau pour un Québec famille <http://quebecfamille.org/reconciliations-travail-et-famille/par-ou-commencer.aspx?gclid=CJbX7s6E48cCFYcCaQodbNUE6w>
– Page consulté le 26 septembre 2015

L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

Comme partenaires du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, les CJE membres du Collectif endossent les constats du gouvernement en matière d'entrepreneuriat jeunesse. Grâce à cette stratégie, ils ont pu jouer un rôle déterminant dans le développement et la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes en milieu scolaire de leurs territoires respectifs.

Certains de nos membres ont fait un pas de plus en intervenant directement en prédémarrage et en démarrage de petites entreprises. Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais a même créé une plateforme de sociofinancement¹⁰ pour répondre aux besoins de capitalisation et d'accompagnement des jeunes.



DE L'IDÉE AU PROJET

Plateforme de sociofinancement pour les projets d'économie sociale de jeunes adultes

Résultats des 2 dernières années :

- 147 jeunes adultes accompagnés dans une démarche structurée
- 77 projets mis en ligne
- 29 projets ont atteint leur objectif de financement
- 66 130 \$ amassés par les jeunes promoteurs de projet

Comme plusieurs organisations québécoises qui œuvrent en entrepreneuriat jeunesse, nous croyons que l'entrepreneuriat est une voie d'avenir pour les jeunes et pour leurs communautés, pourvu qu'on leur offre le soutien nécessaire.

Dans cette optique, nous devons valoriser la diversité des modèles entrepreneuriaux, qu'ils soient de type traditionnel, coopératif ou porteur d'économie sociale. En effet, tous ces modèles contribuent à développer la culture entrepreneuriale et à créer des entreprises économiquement viables et rentables. Une autre voie intéressante serait l'internationalisation, en soutenant la création d'activités commerciales au-delà du Québec. Les jeunes sont branchés sur le monde en plus d'être connectés avec le monde : deux éléments positifs pour explorer cette direction.

Toutefois, il faut reconnaître qu'il est difficile de démarrer une première entreprise quand on est jeune. Il faut donc absolument maintenir les programmes spécifiques visant les jeunes promoteurs dans les nouveaux pôles de développement (structures qui remplacent des CLD à Montréal) et dans les MRC en région. Les jeunes ont besoin d'outils concrets pour réussir : du soutien, des conseils, de l'argent.

RECOMMANDATIONS VI

- Reconnaître et renforcer le rôle des CJE dans le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que dans l'accompagnement au prédémarrage et au démarrage de petites entreprises pour les jeunes.
- Réserver aux CJE et aux jeunes des sièges dans les nouvelles structures de soutien au développement économique, pour que les jeunes disposent de services et de fonds adaptés à leurs besoins.
- Maintenir le programme Jeunes volontaires d'Emploi-Québec ainsi que les Fonds pour Jeunes promoteurs, en le décentralisant dans les villes et les MRC; développer des ententes de partenariat avec les CJE.
- Ajouter l'entrepreneuriat comme 5^e axe à la Stratégie d'action jeunesse.

¹⁰ Le projet Écloïd*, au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais : <http://eclويد.com/> - Page consultée le 27 septembre 2015

LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE, PANCANADIENNE ET INTERNATIONALE

Les membres du Collectif considèrent que les expériences vécues en dehors du milieu d'origine sont une grande source d'enrichissement, que ce soit au niveau interrégional, pancanadien ou international. À nos yeux, elles sont extrêmement formatrices et devraient faire partie intégrante d'une stratégie de développement de l'employabilité, au même titre que les stages, les visites d'explorations, ou le bénévolat que l'on fait dans sa communauté. Nous croyons qu'il faut reconnaître et soutenir toutes les formes d'expérimentation permettant aux jeunes d'augmenter leur employabilité.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) avait d'ailleurs développé un programme d'insertion socioprofessionnelle¹¹ pour soutenir les projets de mobilité internationale destinés aux jeunes adultes québécois éloignés du marché de l'emploi et ayant interrompu leur cheminement académique, en partenariat avec LOJIQ.

Nos membres peuvent témoigner de l'extraordinaire impact de ces expériences sur leur vie. Pour certains jeunes éloignés du marché du travail, elles pouvaient même constituer une planche de salut, une occasion d'apprentissage en accéléré. En effet, plusieurs d'entre eux avaient déjà vécu des parcours familiaux, sociaux ou scolaires difficiles. D'autres n'arrivaient tout simplement pas à trouver leur place dans la vie adulte. Pensées suicidaires, toxicomanie, dépression, délinquance ne sont que quelques-unes des voies vers lesquelles ces jeunes se destinaient avant de participer à un projet de mobilité internationale.

Samuel, 22 ans (2011; Nicaragua)

Samuel réussit bien à l'école, mais il éprouve de grandes difficultés sociales. Incapable de s'intégrer au Cégep, il décide de rejoindre sa sœur, gravement handicapée, et sa mère qui est partie vivre à la campagne avec son nouveau conjoint. De plus en plus seul après un an, il est complètement découragé et pense à mettre fin à ses jours.

Le projet de Chantier à l'étranger allume l'étincelle qui s'éteignait peu à peu. Pour la première fois, il est accepté comme il est au sein d'un groupe. Durant son séjour au Nicaragua, il sort de sa coquille et se démarque par sa facilité avec les langues. Il aide ses compagnons de voyage et occupe un rôle de leader respecté par le groupe. Dès son retour de voyage Samuel entre au Cégep en Lettres et langues.

Au printemps 2012, son groupe a gagné le prix LOJIQ pour la mise sur pied d'un atelier de réparation de vélo à l'intention des touristes, avec les jeunes du village où s'est déroulé le projet (petite entreprise qui est toujours en fonction). Lors de la remise du prix à l'Assemblée nationale du Québec, Samuel prononce le discours de remerciement, entouré de ses compagnons de projet.

Ce témoignage parmi plusieurs autres le montre bien : la réalisation d'un projet à l'étranger enrichit le développement personnel et professionnel des jeunes adultes, qui, à leur retour, peuvent utiliser les compétences acquises pour les mettre au service du marché du travail québécois. Ils s'ouvrent au monde, tout en étant sensibilisés au pluralisme culturel de la société québécoise.

Et les résultats sont étonnants! Par exemple, pour les projets menés par le CJE de la MRC de L'Islet, 90 % des jeunes qui ont participé à un projet accèdent à un niveau supérieur de formation, d'emploi et de qualité de vie. Ils sont maintenant des citoyens actifs et importants pour leur communauté.

Dans un sondage effectué récemment par le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais auprès de la clientèle ayant concrétisé un séjour à l'étranger au printemps 2015, on découvre les nombreux impacts positifs que les séjours à l'étranger ont sur le développement personnel et professionnel des jeunes :

- En lien avec les compétences recherchées sur le marché du travail, entre 70 % et 90 % des répondants ont signifié avoir développé la confiance en soi/l'estime de soi, la persévérance, l'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation.

11 Malheureusement, le MESS a mis fin au programme Emploi, Insertion sociale et professionnelle. LOJIQ n'est donc plus en mesure d'offrir le soutien aux projets de groupe.

- 67 % des participants sondés croient que le séjour a été une expérience qui a facilité leur cheminement professionnel dans les mois qui ont suivi leur retour.
- En lien avec le développement personnel, plus de 90 % des répondants affirment que leur séjour leur a permis de développer une meilleure compréhension du monde et une plus grande sensibilité interculturelle.
- 83 % croient que le séjour a été pour eux un levier positif pour la suite de leur parcours de vie.



L'Avenue internationale du CJE de l'Outaouais

Accompagnement structuré permettant à des jeunes adultes d'effectuer une expérience à l'étranger (travail, bénévolat, études, séjour d'immersion linguistique).

Foires Globe-trotteur pour informer et sensibiliser les jeunes aux opportunités de mobilité internationale (en partenariat avec les autres CJE, l'Université du Québec et le Cégep de l'Outaouais).

Projets d'insertion socioprofessionnelle et projet d'engagement citoyen.

Résultats

- 1000 jeunes accompagnés dans une démarche structurée
- 50 jeunes qui ont participé à l'un des 5 projets Jeunes-trotteurs (88 % des participants sont insérés en emploi ou dans un parcours scolaire 12 mois après leur retour)

RECOMMANDATIONS VII

- Réactiver le programme du MTESS pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes éloignés du marché de l'emploi et ayant interrompu leur cheminement académique par le soutien de projets de mobilité internationale, en partenariat avec LOJIQ.
- Financer des ressources dédiées localement à l'accompagnement de projets de mobilité.

RECOMMANDATIONS

I – L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES D'EMPLOYABILITÉ

- 1.1 Donner à tous les jeunes du Québec l'accès aux services d'employabilité qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur mission de lutte contre l'exclusion.

II – UN SOUTIEN SPÉCIFIQUE POUR LES PLUS VULNÉRABLES

- 2.1 Reconnaître que la mise en mouvement, la mobilisation et la motivation des jeunes éloignés du marché de l'emploi exigent une approche et des moyens spécifiques.
- 2.2 S'assurer que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale étudient, proposent et mettent en œuvre, conjointement, des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 16 et 17 ans en termes de préemployabilité et d'employabilité.
- 2.3 Établir des ententes de collaboration avec les CJE et les autres partenaires du milieu pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes provenant des Centres jeunesse, lors de leur majorité.

III – LES FACTEURS DE SUCCÈS : L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

- 3.1 Créer un Programme national de stages en entreprise.
- 3.2 Utiliser le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour financer le programme.

IV – LES FACTEURS DE SUCCÈS : LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

- 4.1 Déployer une politique en matière de conciliation famille-travail-études claire et adaptée à la réalité actuelle des jeunes, et inspirée par les projets et initiatives déjà implantés qui ont du succès.

V – LES FACTEURS DE SUCCÈS : L'ACCOMPAGNEMENT LORS DES ÉTAPES DE TRANSITION

- 5.1 Créer des passerelles formelles entre les différents secteurs de formation et entre la formation et l'entrée sur le marché du travail; renforcer le rôle des CJE et des organismes de développement de la main d'œuvre lors des étapes de transition.

VI – L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

- 6.1 Reconnaître et renforcer le rôle des CJE dans le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que dans l'accompagnement au prédémarrage et au démarrage de petites entreprises pour les jeunes.
- 6.2 Réserver aux CJE et aux jeunes des sièges dans les nouvelles structures de soutien au développement économique, pour que les jeunes disposent de services et de fonds adaptés à leurs besoins.
- 6.3 Maintenir le programme Jeunes volontaires d'Emploi-Québec ainsi que les Fonds pour Jeunes promoteurs dans les villes et les MRC.
- 6.4 Ajouter l'entrepreneuriat comme 5^e axe à la Stratégie d'action jeunesse.

VII – LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE, PANCANADIENNE ET INTERNATIONALE

- 7.1 Réactiver le programme du MESS pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes éloignés du marché de l'emploi et ayant interrompu leur cheminement académique par le soutien de projets de mobilité internationale, en partenariat avec LOJIQ.
- 7.2 Financer des ressources dédiées localement à l'accompagnement de projets de mobilité.

AXE IV : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

Regard général

L'analyse de la situation et les priorités formulées dans le document de consultation face à l'engagement citoyen des jeunes rejoignent les préoccupations du Collectif. Nous félicitons donc le gouvernement de les inclure dans son projet de Politique. Il est certainement important de s'attarder sur la question de la participation citoyenne et de l'implication sociale des jeunes, puisque ces éléments solidifient la communauté.

Observations particulières

La première observation, c'est que les jeunes ne sont pas les seuls à se désengager. Les défis auxquels ils font face sur le plan de la participation à la vie démocratique sont assez semblables à ceux du reste de la population. S'il est vrai que les jeunes votent peu, il en est également de même pour les adultes. C'est toute la société qui est désabusée par l'apparente fermeture des horizons politiques, sociaux, économiques et écologiques. Ce constat est inquiétant.

De 1985 à 2008, le taux de participation électorale générale est passé de 75,66 % au plancher historique de 57,06 %. Bien qu'amplifiées, les mêmes tendances ont été observées du côté de la participation électorale des 18-24 ans (de 64,33 % à 36,15 %) et des 25-34 ans (74,11 % à 41,83 %) sur la même période.

L'abstention électorale des jeunes est un drame parce qu'un citoyen qui ne vote pas lorsqu'il acquiert le droit de vote à 18 ans risque de ne jamais voter pour le reste de sa vie. On se prépare des lendemains démocratiques douloureux. La légitimité des gouvernements sera remise en cause par une participation électorale anémique. Sans compter qu'en s'abstenant de voter, les jeunes se privent de leur influence sur le choix des gouvernants. On peut parler d'un suicide politique générationnel.

INM, Participation électorale, août 2015

http://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Baril-rite_de_passage_civique_2015.pdf

La seconde observation, c'est qu'ils s'engagent autrement. Quand on y regarde de plus près, nous pouvons observer que les jeunes sont loin d'être apathiques. Par exemple, si l'intervention humanitaire au Népal a été aussi efficace, lors du tremblement de terre d'avril 2015, c'est grâce aux cartes dressées bénévolement par l'Open Street Mapping au cours des années précédentes¹. On pense aussi aux plateformes de sociofinancement qui renouvellent la philanthropie individuelle et aux portails de pétition en lignes qui popularisent l'engagement politique.

Les jeunes s'engagent aussi dans l'écologie, non seulement par leurs achats, mais aussi en cultivant leurs propres légumes. Ils utilisent massivement des solutions de transport comme Amigo et Communauto, et sont de fervents partisans des déplacements actifs.

On le voit, les jeunes veulent s'engager dans du concret. Méfiants des beaux discours, ils sont pragmatiques, comme l'illustre bien le portrait de la jeune génération, produit par l'Institut du Nouveau Monde, dans l'État du Québec 2015². Ils estiment que les lieux de pouvoir traditionnels n'offrent pas de débouché à leurs aspirations et veulent en inventer d'autres, qui leur donneront prise sur le réel. Ce qui les rassemble, plus que les organisations, ce sont les causes. Ce qui les motive, plus que les discours, ce sont les gestes tangibles.

¹ http://wiki.openstreetmap.org/wiki/FR:2015_Nepal_earthquake – Page consultée le 27 septembre 2015

² L'État du Québec 2015, 20 clés pour comprendre les enjeux du Québec, Institut du Nouveau Monde, p. 43

Propositions d'améliorations

LA PARTICIPATION CITOYENNE

► MISER SUR LA CAPACITÉ DES JEUNES

Les jeunes ne manquent ni d'imagination ni de bonne volonté, et ils s'engagent quand on leur fait de la place et qu'ils pensent obtenir des résultats. Il s'agit de savoir si nous leur offrons actuellement les outils nécessaires pour qu'ils s'organisent. Il faut aussi les aider à acquérir la confiance dont ils ont besoin pour agir et créer des projets à leur façon. Avant de croire que l'on peut être utile à la société, il faut croire que l'on est capable de bâtir quelque chose.

C'est le fondement de la démarche des CJE et des organismes jeunesse, qui laisse les jeunes décider eux-mêmes des engagements qu'ils veulent prendre et qui les sensibilise à leur capacité de se prendre en main et d'influencer leur milieu. La responsabilisation n'étant plus vue comme une obligation négative, mais plutôt comme une prise de pouvoir sur sa propre vie et sur l'évolution de sa communauté.

C'est dans cet esprit que nous travaillons avec le programme *Électeurs en herbes*, que nous valorisons la participation aux conseils étudiants, que nous invitons des jeunes à siéger à nos conseils d'administration et que nous n'hésitons pas à leur confier des responsabilités dans nos organisations.

► METTRE EN PLACE DES CONDITIONS GAGNANTES

Plusieurs conditions sont nécessaires pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes. **La première, c'est d'en faire un objectif prioritaire** et de stimuler la volonté de l'ensemble des acteurs de la société.

La deuxième, c'est de multiplier les lieux où les jeunes peuvent prendre la parole pour influencer la société et de diversifier les occasions où les jeunes peuvent s'engager, en ménageant des occasions où ils sont entre eux autant que des occasions où ils côtoient des adultes.

La troisième, c'est d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage de leur citoyenneté. Cela pourrait commencer par un cours obligatoire d'éducation civique en secondaire III. Cependant, il faudra se préoccuper de la formation des enseignants qui seront responsables de le donner, pour qu'ils soient à l'aise avec les contenus.

Plusieurs spécialistes s'entendent sur cette idée, tout en affirmant que cela ne suffira pas. Pour Michel Venne, directeur de l'Institut du Nouveau Monde (INM), il faut encourager la participation civique et la démocratie étudiante : « la démocratie, ça s'apprend en la vivant³. » Il croit que si les jeunes ne vont pas voter, c'est qu'ils ne font pas le lien entre la vie démocratique et leur vie à eux. C'est pourquoi il propose de mettre en place un « rite de passage civique » en 4 étapes, qui comprendrait :

- Un cours d'éducation civique obligatoire
- L'abaissement du droit de vote à 16 ans pour permettre à l'élève de mettre en application ce qu'il vient d'apprendre.
- La création d'un cérémonial d'acquisition du droit de vote, solennel, à l'image de la cérémonie d'acquisition de la citoyenneté.
- La possibilité de faire un service civique.

Le Collectif trouve que cette proposition mérite qu'on la considère sérieusement. Toutefois, pour ce qui est du cours d'éducation civique, la responsabilité ne doit pas reposer uniquement sur l'école, mais être partagé par les différents acteurs de la communauté.

3 Participation au colloque « La démocratie québécoise et canadienne : un bilan de santé », organisé par le Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires », au Salon Rouge du Parlement, les 8 et 9 avril 2015
<http://ladose.ca/faut-il-introduire-un-cours-deducation-civique-obligatoire/> – Page consultée le 27 sept. 2015

AJS Table jeunes

En collaboration avec le Forum jeunesse régional et les organismes du milieu, ce projet de participation citoyenne a regroupé une dizaine de jeunes de la MRC de L'Islet. On a d'abord élaboré une structure de rencontre et de réflexion sur les éléments importants à travailler. Par la suite, les jeunes ont déposé un projet pour stimuler la participation citoyenne des jeunes de leur milieu et obtenu un financement du Forum jeunesse.

Pendant deux années et demie, les dix ont effectué une variété d'activités, dont la réalisation d'un documentaire sur l'importance de la participation citoyenne, qui a été présenté dans les écoles secondaires et primaires du territoire (400 jeunes rejoints).

Et enfin, le quatrième, c'est de soutenir les modèles éprouvés et l'innovation sociale. Des initiatives intéressantes de participation citoyenne se déploient dans tous les coins de la province, à l'école ou dans les organismes du milieu. Ils ont cependant besoin de soutien public, si nous voulons que ces pratiques se généralisent.

Un exemple frappant est celui de la Cité-école Louis-Saint-Laurent à East Angus qui a fait de la promotion à la participation citoyenne et politique le cœur de sa mission éducative. « *Notre projet éducatif favorise la prise de responsabilités et l'engagement de l'élève dans sa Cité-école (lieu d'adoption d'éducation et de pratiques de la citoyenneté) ainsi que dans sa municipalité (lieu biologique, le plus important pour son propre vécu).*⁴ »

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'engagement bénévole est une autre façon de vivre des expériences enrichissantes tout en développant ses compétences civiques. Il faut cependant faire preuve d'ouverture quant à la forme de participation que les jeunes entendent adopter dans leur communauté et dans les institutions. Les jeunes, en plus de vouloir prendre part aux décisions, de souhaiter se sentir utiles et de retirer une certaine reconnaissance, désirent participer en faisant des actions qu'ils apprécient et qui leur procurent du plaisir.

Ils veulent avoir une place à part, savoir que leurs idées ont de la valeur et sont prises au sérieux. Ils ne désirent pas être de simples exécutants dans un comité dirigé uniquement par des bénévoles plus âgés, ce qui se produit trop souvent. Ils veulent sentir que leur contribution a un impact et que leurs idées sont écoutées et entendues. Plusieurs structures de bénévolat auraient intérêt à actualiser leur façon de faire et à démontrer une ouverture aux nouvelles idées afin d'être plus attrayantes auprès des jeunes.

L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Nous pensons effectivement qu'il serait intéressant d'encourager des projets intergénérationnels. Le contact entre les personnes âgées et les jeunes donne souvent des résultats positifs.

Remettre au goût du jour des projets tels que des cuisines collectives ou des activités culturelles, où les personnes âgées enseignent leurs connaissances aux nouvelles générations permettrait non seulement la création de liens significatifs entre ces deux générations, mais cela aide à contrer l'isolement, briser les préjugés et apporter réconfort et soutien de part et d'autre. De ce fait, les jeunes profitent du bagage expérientiel de leurs aînés et d'autre part, les personnes âgées gagnent sur le plan personnel (reconnaissance, accomplissement, sentiment d'être utile, etc.).

Il serait intéressant de mettre un système d'échange de services ou de connaissances entre les générations. Par exemple, un jeune aide un plus âgé avec la configuration de son ordinateur, par la suite le plus âgé aide le plus jeune dans l'exécution de travaux de menuiserie.

⁴ <http://louisstlaurent.cshc.qc.ca/> – Page consultée le 27 sept. 2015

D'autres projets pourraient porter sur la pratique d'une activité physique par les jeunes qu'ils enseigneraient aux personnes du troisième âge. Ces types d'expériences méritent d'être exploités, car ils peuvent être bénéfiques sur plusieurs plans : engagement communautaire, saines habitudes de vie, amélioration des relations interpersonnelles et des rapports égalitaires.



Projet M.A.R.C.

Ce projet consiste à rejoindre et mettre en mouvement les jeunes âgés de 16 à 30 ans d'Ahuntsic et de Cartierville les plus éloignés du marché du travail en leur offrant la possibilité de travailler par l'entremise de petits travaux payables à la journée. L'accompagnement se fait en situation directe d'apprentissage, ce qui permet de renforcer les attitudes et valeurs liées au travail. Ce projet participe entre autres à redonner aux résidents une image positive des jeunes qui embellissent leur lieu de vie. L'interculturel, l'intergénérationnel, l'isolement, la tolérance, la réintégration sociale sont des axes de travail. Le maintien de ce type d'intervention est très difficile financièrement malgré les impacts positifs pour les jeunes et la communauté.

RECOMMANDATIONS

- I – RÉALISER UNE ENQUÊTE PERMETTANT DE COMPRENDRE OÙ LES JEUNES SE SITUENT, CE QU’ILS DÉSIRENT, COMMENT ILS VEULENT S’ENGAGER.**
- II- OFFRIR AUX JEUNES UN ESPACE D’ENGAGEMENT QUI LEUR CONVIENT EN :**
 - soutenant des projets personnels qui les mobilisent comme tremplin vers l’engagement social;
 - soutenant des initiatives d’innovation sociale visant à encourager leur engagement citoyen.
- III- ÉLARGIR LE MANDAT DE L’OQAJ (LOJIQ) POUR PERMETTRE DES PROJETS D’IMPLICATION CITOYENNE EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU.**
- IV- METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT À AUGMENTER LA PLACE RÉSERVÉE AUX JEUNES QUÉBÉCOIS DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS DU QUÉBEC, TELS LES CONSEILS D’ADMINISTRATION DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX.**
- V- SOUTENIR LA CONCERTATION JEUNESSE RÉGIONALE EN MATIÈRE D’ENGAGEMENT CITOYEN.**



CONCLUSION



CONCLUSION

Nous sommes très heureux de participer à la consultation concernant la future Politique jeunesse du gouvernement du Québec. Nous souhaitons que nos réflexions et nos recommandations vous soient utiles.

S'il a trois choses à retenir en conclusion, c'est que :

Premièrement, les CJE membres du Collectif sont là, ils ont le désir de s'inscrire comme des partenaires de choix. Ils sont prêts à participer à la construction de la Stratégie d'action jeunesse.

Deuxièmement, les CJE membres du Collectif désirent une politique emballante et engageante. Une politique inspirante qui donne une véritable impulsion aux partenaires jeunesse, avec des orientations claires, des valeurs et des approches communes pour guider l'action, des engagements formels de la part des ministères et des acteurs sociaux pour arrimer leurs actions, et surtout, avec les moyens nécessaires pour réaliser nos ambitions.

Troisièmement, les CJE membres du Collectif souhaitent que le gouvernement s'engage à mettre en place des instruments de suivi de la Politique et de la Stratégie d'action jeunesse, pour l'ensemble des ministères et des organismes concernés

Et le mot de la fin : les CJE membres du Collectif souhaitent ardemment, que grâce aux travaux actuels, ils pourront rouvrir leurs portes toutes grandes à l'ensemble des jeunes du Québec, sans aucune forme de discrimination eu égard à la source de revenus.

Nous sommes convaincus que les partenaires jeunesse du Québec de tous horizons partagent notre ambition pour la jeunesse et souhaitent, par cette nouvelle Politique, avoir un impact significatif sur l'amélioration de leurs conditions de vie.



Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec

☎ 450-745-1300 @ info@cacjeq.ca